



BALLON-PANIER — Le collège St-Bernard et le collège Marie de la Présentation ont remporté les grands honneurs des compétitions de ballon-panier organisées au niveau des écoles secondaires de la cité de Drummondville. Les autorités municipales et les personnes chargées de l'éducation physique à la régionale remettent ici les trophées aux vainqueurs de chacune des catégories.

Souscription annuelle le 13 mai

Un Radiothon... en roulotte!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le club Richelieu de Drummondville tiendra sa campagne de souscription annuelle le 13 mai, un vendredi, mais le traditionnel Radiothon sera sensiblement transformé. Un comité spécial, sous la présidence du Dr Jean-Charles Lemaire, a mis au point la formule qui contribuera, espérons-le, à garnir les coffres du club pour les douze prochains mois.

Le spectacle qui couronnera cette journée traditionnelle de charité, est supprimé cette année. La formule de la radio est conservée mais elle subira d'importantes transformations.

Tirage

Ainsi, le Radiothon se déroulera à bord d'une roulotte qui constituera en quelque sorte la principale attraction de cette campagne puisqu'elle sera tirée au sort, le soir même du 13 mai.

Les noms des souscripteurs continueront d'être mentionnés à la radio, mais leurs dons de chaque dollar constitueront autant de chances de participer au tirage au sort de la roulotte. De plus, toute l'activité de cette journée spéciale sera concentrée autour de cette roulotte-concours.

Les camions-bonbons continueront probablement d'être vendus, mais ailleurs que dans les rues, mêmes, possiblement dans les centres commerciaux.

Oeuvres

Le club Richelieu a abandonné le camp de santé qui était son oeuvre de prédilection depuis plusieurs années, mais il s'occupe maintenant d'exercer sa charité de façon plus directe auprès de familles moins fortunées, particulièrement d'enfants handicapés ou malades.

DERBY LINE, (Spéciale) — Quatre autres employés de l'usine Butterfield Division Union Twist Drill ont brisé la ligne de piquetage hier matin et sont retournés au travail. Le chiffre se totalise donc maintenant à 29 sur un total de 376 membres de l'union. Selon des rumeurs qui circulaient aux villes frontalières, on croyait que beaucoup plus d'employés étaient retournés au travail.

Extension des services sur la rue Mayrand

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le directeur des travaux publics a été autorisé à concrétiser un projet d'extension des services — assésue et égouts — à la rue Mayrand, dans le Domaine Boulevard. L'estimé est d'environ \$6,500.

Volteurs

Quant à la demande du ministre de la Voirie, qui voudrait que le parc des Voltgeurs soit desservi par l'aqueduc municipal, le greffier croit que la rencontre prévue avec les ingénieurs et les autorités municipales pourrait avoir lieu au cours de cette semaine.

Le ministère de la Voirie voudrait 250,000 gallons d'eau par jour, pour la saison touristique, soit environ six mois par année. Les ingénieurs-conseils de la cité, et M. Bo-

nin vont scruter la question et soumettre un rapport à M. Pinaud.

Roulettes

Il n'y aurait pas d'objection, en principe, à l'installation de quelques roulettes temporaires de l'Hydro-Québec, au parc industriel.

M. Bonin rencontrera les intéressés et établira les modalités d'application.

Sans solde

M. Adrien Roy est autorisé à obtenir son congé sans solde, de la cité, pour la période estivale, où il sera embauché par le club de golf.

Alcools

La cité n'a aucune objection à l'émission d'un permis de la régie des alcools, au Roi du poulet, permis sollicité par Mme Estelle Proulx.

Passif

Par ailleurs, le capital social était de 3,400 et les épargnes générales atteignent \$771,173 alors que les épargnes scolaires étaient de \$37,605.

Opérations

La dernière année financière a laissé des revenus de \$42,045 et des dépenses de \$33,123, dont \$12,758 payés en intérêts sur épargne.

Le mouvement annuel des "entrées" et "sorties" est de l'ordre de \$3,333,942.

Rue Notre-Dame

Combien d'accidents graves en dix ans au passage à niveau?

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil de la cité a l'intention de relancer le débat sur l'installation de barrières automatiques au passage à niveau de la rue Notre-Dame, dans le quartier St-Joseph. Le président du comité de police en a fait mention, hier soir, au conseil.

L'échevin Armand Gauthier a souligné qu'il avait pris sur lui de faire préparer, par le directeur Conrad Proulx, un dossier complet sur le nombre d'accidents survenus à cette intersection achalandée, au cours des dix dernières années.

Le greffier a, pour sa part, été chargé de reprendre contact avec les autorités des Chemins de fer nationaux et de voir si la loi n'a pas été modifiée, au cours des dernières années, afin d'inclure, possiblement, une participation financière des autorités fédérales.

Aussitôt le bilan complété, de nouvelles démarches seront entreprises à cette fin. Toujours à la séance d'hier soir, deux règlements ont été adoptés sans référendum, aucun contribuable ne se trouvant d'ailleurs dans la salle de délibération, à la levée de la séance par le greffier, M. L.-P. Langevin.

Aménagement

Des soumissions ont été ouvertes pour l'aménagement des parcs St-Damase et St-Jean-Baptiste.

Quatre entrepreneurs ont soumis des prix et le directeur des travaux publics étudiera les soumissions, en compagnie du Dr Rosaire Millette. Les soumissionnaires sont Adrien Beaulieu, Florian Marcoux, Roger Hénare, Pépinière Hénar, et Pépinière Drummond.

Premier parc-école dès le début de cet été à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une collaboration efficace entre la commission de la cité et le conseil municipal de Drummondville pourrait faire naître, dès le début de l'été, le premier parc-école de Drummondville métropolitain, l'initiative étant dotée d'un terrain de jeux olympique, conçu selon des données techniques de l'éducation physique et du génie.

Budget

La commission scolaire de Drummondville avait prévu une somme de \$25,000 à son budget de cette année et des rencontres avaient été organisées entre les commissaires et les échevins, et surtout entre le responsable de l'éducation physique à la régionale, M. Robert Pépin et le directeur des travaux publics, M. Jacques Bonin.

Projet

Il semble que ces contacts porteront fruit et que le projet pourra être réalisé, dès la fin de l'été, aux abords de l'école Notre-Dame-de-Rosaire, une institution accueillant du primaire et du secondaire. Une dernière rencontre doit avoir lieu, lundi prochain, à l'occasion de la réunion mensuelle de la commission scolaire de la cité, afin de discuter du projet final.

Entretien

Le Dr Rosaire Millette a fait mention de ces détails à la toute fin de la brève séance qu'a présidée le maire Philippe Bernier, hier soir, à l'hôtel de ville.

La commission scolaire est prête à affecter une somme de \$25,000 à l'aménagement du terrain olympique. Les travaux seront toutefois exécutés par la cité et celle-ci s'engage à entretenir les lieux par la suite.

Ce sera la première fois qu'une telle coopération entre les deux plus importants corps publics de la cité, le conseil et la commission scolaire, portera des fruits aussi tangibles et surtout, aussi intéressants pour la jeunesse de la région.

De l'avis du conseil

Propriété Biron: un excellent placement

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'échevin Antonio Godbout estime que la cité a fait un très bon placement en se portant acquéreur de la propriété Biron, rue Lindsay, pour la convertir en parc de stationnement.

Ses collègues "d'en face" ont partagé la même opinion. M.M. Raymond Luneau et M.-A. Michaud ont ajouté, entre autres, que, sur la rue Girardin, l'espace n'aurait pas été le même, d'autant plus que la cité aura besoin de ce terrain si elle reconstruit son hôtel de ville, dans le quadrilatère actuel.

Incendies

L'inspecteur des incendies, André Houde, revient d'un séjour de deux semaines à Québec, où il s'est mérité un diplôme pour les cours qu'il a suivis.

Emprunts

Demande sera faite au ministère des Affaires municipales d'emprunter temporairement \$150,000, pour le centre culturel, et \$18,000 pour des travaux d'hiver.

Un autre emprunt temporaire est demandé à même le budget de 1966, en attendant la collection des taxes de l'année.

Courriers

La cité n'a aucune objection à l'émission de lettres patentes à l'égard de l'Association des courtiers de Drummondville qui veut être reconnue comme une section autonome.

Centre culturel

Une rencontre est prévue avec les architectes Blais et Malouin pour discuter de deux sous-contrats qui n'ont pas été octroyés. Il s'agit, entre autres, du système d'éclairage de la scène.

AU BUT

avec Yvan Breault

DRUMMONDVILLE — "Il n'y a plus de place à l'hôtellerie". Ça paraît bizarre au 20e siècle mais c'est pourtant ce qui s'est produit en fin de semaine à Drummondville. En effet, le Tournoi de ballon-bâli Molson, organisé par notre bon ami Roger Lauzon, de la Brasserie Molson, a amené tellement de monde de l'extérieur que pratiquement toutes les chambres étaient louées dans Drummondville. Certains mêmes ont couché au Centre Civique dans des chambres.

Jeune étoile

Il est vrai que l'équipe féminine de St-Rémi de Tingwick a perdu 5 à 0 en première ronde contre le Côte St-Paul, mais cette équipe peut se vanter d'avoir aligné le plus jeune gardien de buts du tournoi. Le cerbière, une Mlle Johanne Michel, n'était âgée que de 10 ans, mais déjà elle faisait les choses comme une grande fille...

Joueurs de crosse

Les joueurs de crosse semblent avoir trouvé un bon moyen de se tenir en forme durant l'hiver: jouer au ballon-bâli. En effet, on pouvait voir Roland "Timour" Goudreau, (pas besoin de présentation), Pierre Laroux, gardien de Ville St-Pierre, Charlie Bélaïr, défenseur des Titans de Sorel (qui veut aller jouer avec les "Saints champions") et autres.

Meilleur joueur

Même si le poids joue un rôle important dans une jouée de ballon-bâli, la finesse et la rapidité ont toujours leur mot à dire.

C'est certainement ce que vous dira le diminutif Charlie Thomas, des champions. Fernand Roy, de Ville Jacques Cartier, qui s'est mérité le titre et le trophée de meilleur joueur du tournoi. Le choix était logique et très évident.

Un autre champion

On pouvait reconnaître un autre champion avec l'équipe Réjean Transport, de Montréal. Celui-là s'appellait Guy Germain et il est champion de tennis sur table du Canada. On se rappelle que Germain avait remporté le championnat du tournoi de tennis sur table de Drummondville disputé l'an dernier dans les cadres du 150e.

Vendredi à Danville

Vente de jonquilles de la Société canadienne du cancer

ASBESTOS (JD) — Pour la première fois dans l'histoire d'Asbestos, la Société canadienne du cancer, section Asbestos - Danville, tiendra une campagne de vente de jonquilles vendredi prochain.

Le comité d'organisation a décidé, vu le nombre limité de jonquilles, de procéder par contacts au cours de la semaine de sorte qu'il ne restera plus qu'à les distribuer ven-

dredi. Cette section de la Société canadienne du cancer est dirigée, à Asbestos, par M. Jacques Gélinas et à Danville par Mme Rita Olney.

Cette campagne représente en quelque sorte la première tranche d'une souscription dont les profits vont à la section. La campagne annuelle de la société se déroulera au mois de mai prochain.

Innovation... révolutionnaire à la Caisse populaire St-Frédéric

Mode de dépôt et de retrait automatique

Innovation... révolutionnaire à la Caisse populaire St-Frédéric

DRUMMONDVILLE, (RB) — Depuis quelques semaines, des ouvriers s'emploient à aménager un système de réception et de diffusion télévisée à la Caisse populaire St-Frédéric de Drummondville, mais d'aucuns seulement savent à quoi ces appareils vont servir.

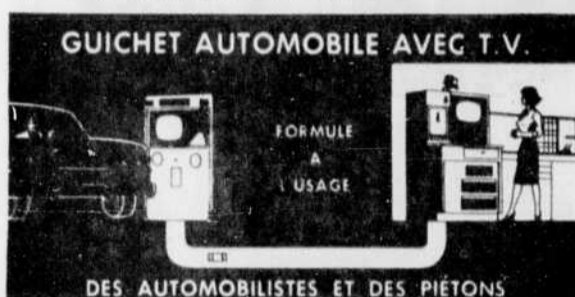
De fait, il s'agit là d'une innovation qui, croit-on, est unique dans la province à l'heure présente.

En effet, nul besoin ne sera désormais pour l'automobiliste de descendre de son véhicule pour effectuer des dépôts ou des retraits d'argent. Cette nouvelle formule sera également à l'usage des piétons.

Le gérant de la Caisse, M. Smith, explique que ce système comprendra quatre appareils, soit deux à l'extérieur et deux à l'intérieur.

L'automobiliste et la caissière pourront, en plus de se voir sur un petit écran de télévision qui leur fera face respectivement, se parler. Le client pourra aussi joindre sa formule à son carnet de banque, et ceux-ci parviendront à la caissière par la voie d'une canalisation automatique souterraine. L'automobiliste pour-

ra reprendre possession de ses papiers ou de son argent, selon le cas, de la même façon. M. Ferdinand Smith a déclaré que ce nouveau système ne sera complète et mis en opération que dans quelques mois.



Tel sera le fonctionnement du système automatique qui sera mis en opération d'ici quelques mois à la Caisse populaire St-Frédéric.

Importante rencontre industrielle

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La cité de Drummondville a accueilli hier matin un important industriel.

La rencontre s'est évidemment déroulée à huis clos, en présence du maire Philippe Bernier, de quelques échevins, du directeur des services techniques, M. Jacques Bonin, du délégué industriel de Drummondville, à Montréal, M. Lou Groom, et du président du comité industriel de la cité, M. George Haggerty.

Comme il arrive toujours dans ces circonstances, rien n'a transpiré de cette rencontre, en raison même du caractère délicat de ces négociations qui pourraient mener à l'implantation d'une nouvelle industrie à Drummondville.

On saura dans quelques semaines si les démarches du conseil et du comité industriel ont été fructueuses.

Le maire Bernier proclame le "mois du courtier" pour avril

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le maire Philippe Bernier a proclamé hier matin à l'hôtel de ville, le mois du "courtier d'assurances", "ce conseiller professionnel qui est votre homme de confiance".

Devant une vingtaine de courtiers de Drummondville métropolitain, le premier magistrat a rappelé que l'Association provinciale des courtiers a été fondée en 1914, à Montréal, et c'était là la première organisation du genre au Canada. Son incorporation légale se fit en 1917 et dès lors, le gouvernement provincial a commencé à émettre des permis pour les courtiers d'assurances.

"Ce permis joua un grand rôle puisqu'il permettait au public de savoir qui était autorisé à transiger les affaires d'assurances". Le maire a aussi rappelé qu'en 1946, le premier pas était fait vers le statut professionnel puisque le gouvernement reconnaît à l'Association le privilège de soumettre à ses membres un examen de compétence.

Le 11 juillet 1963, le bill 157, appelé la Loi des Courtiers d'assurances du Québec, était le couronnement de 50 années d'efforts vers la reconnaissance professionnelle; toute la province en était réjouie et cette Loi qui menait à un véritable code d'éthique, fut mis en vigueur au mois de juillet 1964.

Le maire a aussi rappelé que dans la région, l'association fut fondée en février 1964, et M. Laval Langlois en fut le premier président.

Diverses manifestations marqueront ce mois spécial consacré (avril) à la profession de courtier, entre autres, des causeries d'informations devant les clubs sociaux et à la radio locale.



MOIS DU COURTIER — Le président de la campagne d'éducation, le "mois du courtier", M. Ovide Hébert, présente au maire Philippe Bernier, l'insigne distinctif du courtier, le "sagittaire", à l'occasion de la proclamation du mois du courtier, hier matin à l'hôtel de ville de Drummondville.

Deux sessions d'exams d'admission au cours classique durant avril

DRUMMONDVILLE, (RB) — On annonce pour avril la tenue de deux sessions d'exams d'admission au cours classique pour les élèves de 7e année des écoles de la Commission scolaire régionale St-Frédéric.

Vendredi, le 15, à 1 h. 30, les élèves de 7e année des écoles situées dans le territoire de la Commission scolaire de Drummondville devront se présenter au gymnase de l'école St-Frédéric.

Le vendredi suivant, soit le 22, à deux heures, au même endroit, l'invitation s'adresse aux élèves de 7e année des vingt autres Commissions scolaires de la Régionale.

Ces examens d'admission sont nécessaires pour tout candidat au cours classique. Ils sont gratuits.

Ces informations sont transmises au public par M. François Marquis, directeur de l'Externat classique St-Raphaël.



UN GRAND CHAMPION — Bertrand Jutra a raffé les grands honneurs du tournoi de tennis sur table qui a eu lieu à Drummondville, l'emportant de justesse sur son rival de toujours, Raymond Grégoire. Bertrand est également celui qui a terminé la saison régulière, dans la Ligue Dow, avec la meilleure moyenne. M. André Latour (à droite), président de la Ligue, remet ici le trophée tant convoité au champion en présence de M. Réjean Bergeron, le commanditaire. Plusieurs autres trophées ont été remis en soirée.

Conférence sur l'exposition de 1967 au Cercle social et culturel de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — L'exposition universelle qui sera tenue à Montréal en 1967 a retenu l'attention des responsables du Cercle social et culturel de Princeville pour une prochaine manifestation. Mme Jean-Louis St-Hilaire, présidente du cercle, dirige actuellement des démarches en vue de recevoir un représentant du service des conférences de l'Expo.

Cet invité spécial sera accueilli à l'occasion d'un souper-causette mixte organisée à l'intention du grand public par le Cercle social et culturel.

Cette activité est prévue pour le début de mai et les places devront être réservées à l'avance vu le grand intérêt manifesté dans la région des Bois-Francs pour l'Expo universelle de 1967.



AU CLUB RICHELIEU — Le club Richelieu de Sherbrooke recevait, hier soir, les membres du club Richelieu de Victoriaville. De gauche à droite, MM. Albert Gobeil, mandataire du club Richelieu de Sherbrooke, J.-Paul Marcoux, gouverneur régional du club de Victoriaville, Maurice Despres, président du club de Sherbrooke, Paul Gendron, président du club de Victoriaville.

FAITES REPARER VOTRE

REFRIGÉRATEUR

AMBI: TELEVISEURS — LAVEUSES — SECHEUSES — MOTEURS — FERS A REPASSER — POELES ELECTRIQUES — GRILLE-PAIN — RASOIRS ELECTRIQUES — RADIOS.

OUVRAGE GARANTI • TERMES FACILES

ROSS-BIRON

ELEC. 183, rue Frontenac 562-1564

"HOT-DOG"

Federal

1 mm délicieux!

UN PRODUIT DE

FEDERAL PACKING INC.

Magog, Qué.

Concours de tir au pistolet

N. Demers et E. Labbé meilleurs tireurs

VICTORIAVILLE, (ML) — Normand Demers et Elie Labbé se sont respectivement classés premier dans les catégories A et B lors de la tenue du concours de tir au pistolet du Club de Tir Victoria. Le concours était commandité par M. Sylvio Tremblay, de Victoriaville, agent O'Keefe.

Le Club Victoria aimerait signaler à la population que le concours annuel de chasse à la corneille et au siffleur qui avait été annoncé pour dimanche le 3 avril prochain a été reporté au 1er mai. C'est par erreur que le concours avait été annoncé à cette date.

Les autres gagnants du dernier concours sont dans l'ordre: Classe A: Gaston St-Cyr, 258, Y. Beaudet 244, R. Garant 229, M. Roy 225, A. Langlois 224, J.C. Gammache 221, G. H. Roy 220, P.E. Lemay 215, N. Vigneault 211, B. Toutant 208 et P.E. Thibodeau 287.

Dans la classe B, les gagnants sont, dans l'ordre: C. Cormier 217, G. Brûlé 183, L. Marchand 180, R. Nolin 171, G. Nadeau 128, C. Dupuis 118.

Dimanche prochain, les membres du Club se disputent les honneurs d'un concours de tir à la carabine 22, position couché.

MAGNIFIQUE!

LE VOL EUROPE 870

D'AIR CANADA ASSURE

UN SERVICE QUOTIDIEN

SANS ESCALE VERS

PARIS

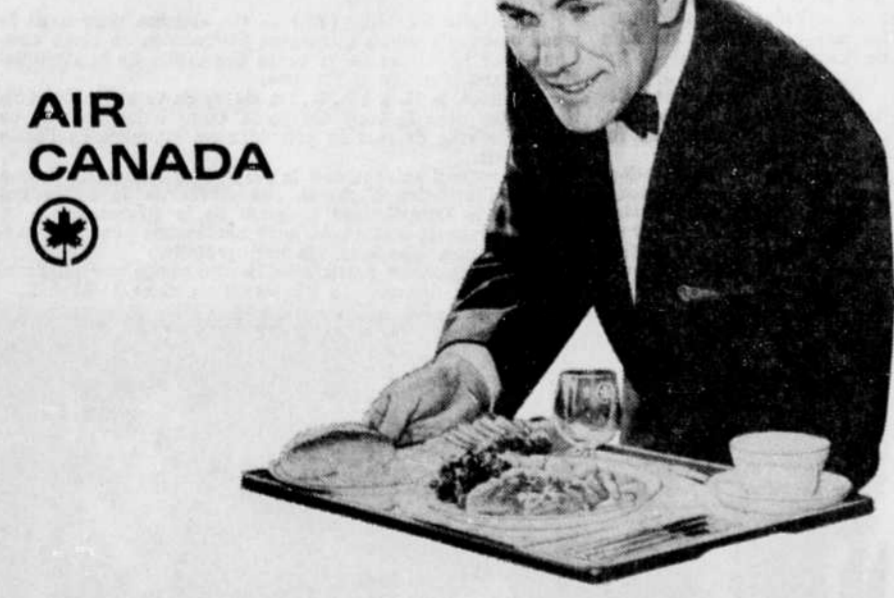
Le vol **Europe 870** est le moyen le plus agréable et le plus pratique de faire ce voyage en France qui vous tente depuis si longtemps. Des milliers de passagers ravis l'ont déjà constaté. Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine et, en quelques heures, vous êtes à Paris.

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous êtes dans l'ambiance joyeuse de vos vacances en Europe. A bord vous attend le 'maitre de service' qui veillera sur votre confort pendant toute la traversée, vous offrira une consommation et des mets raffinés cuisinés à l'europpéenne. C'est vraiment du service de grand style!

Le vol **Europe 870** — une exclusivité d'Air Canada — quitte Montréal tous les soirs à la même heure et vous conduit sans escale à Paris, porte d'entrée sur toute l'Europe. Consultez votre agent de voyages ou appelez ZE 6-8300

À compter du 1er avril, vous pourrez profiter du tarif d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique, vers Paris, le plus bas jamais offert (sous réserve d'approbation gouvernementale):

MONTRÉAL-PARIS: \$335



...ET QUEL SERVICE!

VOYAGES TRANS-OCEAN INC.

218 Ouest, rue King, Sherbrooke

Tel.: 569-9878 — 569-9879

Propos de Morissette

VICTORIAVILLE, (J.-Alphée Gagné) — M. Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté, à sa conférence de presse hebdomadaire, a relaté les activités de la semaine au parlement. Il fut question de l'entente entre la CSN et le gouvernement provincial affectant 39.919 employés. Il a aussi mentionné qu'il serait question de reclassification des fonctionnaires au service du gouvernement.

Il fut également question de l'augmentation de l'assistance aux mères nécessiteuses. Cette augmentation sera effective le premier avril prochain et des mai 66 les montants seront versés.

Après avoir longuement parlé de la route cinq entre Arthabaska et Warwick, M. Morissette a touché, à la demande d'un journaliste, la question des infirmières visiteuses de Victoriaville. On sait que cet organisme fait actuellement face à des problèmes importants: la Fédération des Oeuvres du diocèse de Nicolet a dû depuis quelques années diminuer les sommes affectées à cette association, d'où des troubles majeurs.

On sait officiellement que le gouvernement provincial doit prendre sous sa responsabilité les organismes de ce genre dans toute la province.

La météo...

Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides, Mauricie et Cantons de l'Est: ensoleillé avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige dans les hauteurs. Un peu moins froid. Vents de 15 à 20 milles dans la matinée. Minimum et maximum à Québec, Ste-Agathe, La Tuque et Sherbrooke cinq et 25; Montréal 12 et 30; Ottawa 10 et 30.

Régions du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspésie: nuageux avec chutes de neige intermittentes. Peu de changements dans la température. Vent léger. Minimum et maximum à Chicoutimi cinq et 20; Baie-Comeau et Mont-Joli 15 et 30; Rivières-du-Loup 10 et 25; Sept-Îles et Gaspé 20 et 32.

Magnifique choix de cartes pour fêtes.

HALL MARK

PAPETERIE PIGEON LTEE

Magasin d'articles de bureau

444, King o. (coin Belvédère)

Sherbrooke — 562-8310

MESSIEURS...

Harry Blue vous invite à prendre le café... et à voir sa nouvelle collection printemps et été de tissus pour complets.

HABITS SUR MESURES

Harry Blue's

131, rue Frontenac

Sherbrooke

567-8655

C'est le deDANS qu'il faut protéger!

TECTYL protège là où commence vraiment la rouille... les coins et recoins inaccessibles aux couches de fond ordinaires: le deDANS des portes, le deDANS des godets à lumières... le deDANS de plus de 22 endroits vulnérables. Appliqué sous haute pression, l'enduit TECTYL, à l'épreuve de l'humidité, protège en permanence ces endroits exposés à la rouille. Avec cette PROTECTION A LA SOURCE, votre automobile conservera sa beauté des années de plus.

Dans les godets des feux arrière

Dans les couvercles du coffre

Dans les moulures

Dans les gobelets des lumières

Dans les godets des capots

Dans les doubles vitres

Dans les doubles vitres

Dans les garde-boue

Dans les sous-perchis au combat

FAITES DURER CETTE BELLE AUTO NEUVE

Venez nous voir aujourd'hui pour un estimé.

C. C. WARNER

294, RUE QUEEN — LENNOXVILLE, QUE.

A Drummondville

A la séance du conseil municipal: effusion, supplique, vice de forme

DRUMMONDVILLE (JRL) — Depuis quelques semaines le conseil municipal de la cité agit avec une diligence étonnante dans l'expédition des affaires courantes.

Non pas qu'apparavant ces affaires courantes traînaient en longueur, mais elles suscitaient parfois quelques discussions assez langoureuses. Aujourd'hui, il faut croire que tous les membres du conseil se concentrent tellement en "comités" que la décision accouche sans douleur aucune, à la table des délibérations. Personne ne s'en plaint; encore moins les journalistes.

Effusion

Ainsi, hier soir, c'est avec "effusion" que le président de l'Union des policiers, a remercié le conseil de sa considération à reconnaître la permanence de son emploi, à la Sécurité municipale.

Supplique

La "supplique" des Cavaliers de Drummondville se traduit par un octroi de \$400 et ainsi se trouve réglé le problème des tambours et trompettes.

Vice de forme

Il y a aussi ce "vice de forme" dont fut victime le règlement municipal adopté en lecture publique, une journée après le délai légal.

Le conseil a dû prendre sur lui de reformuler une résolution acceptant ce "vice de forme", le règlement étant lui-même adopté par Québec.

Erreurs

Quelques erreurs cléricales décelées dans le nouveau rôle d'évaluation sont aussi acceptées et corrigées par résolution du conseil.

Remerciements

L'organisation du tournoi midjet remercie le conseil pour l'appui accordé à l'occasion du tournoi disputé à l'Aréna. Le propriétaire de l'hôtel Ritz, M. Jacques Lohelle note la diligence des pompiers, dans l'extinction d'un début d'incendie à son établissement.

Croix-Rouge

La section locale de la so-

SALLES DE RECEPTIONS

d'une capacité de 500 personnes

BANQUETS — SHOWERS — MARIAGES — REUNIONS DE TOUS GENRES

HOTEL MAGOG

250, rue Dufferin — Sherbrooke — Tél.: 569-3651

Pour Ceux Qui Aiment Choisir...

Pa-Guil

POSSÈDE LE PLUS GRAND CHOIX de

TAPIS

dans un rayon de 100 milles.

TAPIS PA-GUIL

34 sud, boul. Jacques-Cartier

Sherbrooke 569-7459

LAVAL PAGE, prés. — BERTRAND BERGERON, gérant

SOIRÉE GRATUITE

Explication du COURS PSYCHOLOGIQUE SUR LA PERSONNALITÉ en vue de former le 37e groupe à suivre ce cours à Sherbrooke

JEUDI SOIR, 31 MARS - 8 HEURES

ECOLE DU SACRE-COEUR

(Ecole du Centre)

Angle Gillespie et Ball

Prenez une soirée et venez prendre connaissance de notre méthode.

TOUJOURS LES MEMES CONDITIONS

—Aucun engagement à signer

—Vous payez un faible montant par semaine

—Documentation remise sans frais.

Tel.: 562-9612

Sylva BERGERON

Directeur-fondateur

INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS ENR.

REVEIL INTELLECTUEL

Pour PAQUES...

Choisissez un conest WARREN K. COOK du BELVEDERE

DEB INC.

SYMBOLE DE QUALITE

La Porte de l'Élégance s'ouvre davantage sur notre 2e année d'opération!

dion & beaudoin inc.

Angle King et Wellington — Sherbrooke



UN FILM POUR PROMOTION — M. Antonio Pépin, garagiste de Victoriaville, échevin au sein de l'administration Poirier à Victoriaville, a été choisi parmi plusieurs vendeurs d'une compagnie d'essence pour aller figurer et participer à une discussion dans un film publicitaire.

Reporter aux aguets

VICTORIAVILLE — Au Centre sportif, dimanche après-midi, un journaliste aurait dû payer son entrée pour aller photographier une mise au jeu officielle.

L'ami Bernard Gagné a roulé en fin de semaine une voiture grand luxe... Ce serait le résultat d'une courte visite dans la métropole. Mais cette dernière affirmation est officielle et non officielle.

M. Gédéon Grenier a accepté le poste de responsable des loisirs sur les terrains de jeux. Nos félicitations et espérons que la prochaine saison sera excellente.

En fin de semaine, à Victoriaville, le tournoi tant Pee Wee qu'Inter a été couronné d'un succès complet.

Nos Pee Wee ont très bien figuré lors du tournoi qui avait lieu aux Trois-Rivières. MM. Levasseur et Hinse méritent des félicitations. Nos joueurs ont été à la hauteur de la situation.

A Warwick, La Tribune a un nouveau correspondant en la personne de M. Roland Gingras. Il sera plus amplement présenté dans notre prochaine édition.

Thomas Chatman, un musicien de renom, vient de grouper des musiciens pour un nouveau groupe qui remporterait beaucoup de succès en province. M. Chatman est de Victoriaville; il fut surtout connu dans le passé avec les Ruben.

Victoriaville en bref...

Recommandations du directeur de la police

VICTORIAVILLE (JAG) — M. André Beauchesne, directeur de la police, à Victoriaville, lors d'une courte visite, a donné quelques recommandations à la population.

Assemblée annuelle de la Jeune chambre

VICTORIAVILLE (ML) — La Jeune chambre de Victoriaville tiendra son assemblée générale annuelle, ce soir, à la salle de la bibliothèque du Collège, à 8 heures précises.

Organisation d'un ciné-club à Warwick

VICTORIAVILLE (MR) — La JOC et la JRC de Warwick présenteront, jeudi, le 31 mars courant, au théâtre Warwick, un ciné-club auquel sont invités tous les cinéphiles.

Conférence à la Ligue des retraitants

VICTORIAVILLE (MR) — Les membres de la Ligue des retraitants de Victoriaville ont eu l'occasion d'entendre comme conférencier, M. l'abbé André Turmel, lors de sa réunion mensuelle au Centre catholique.

M. Léo Provencher chef de la brigade des pompiers à Deauville

SHERBROOKE, (Y.R.) — Le conseil municipal de Deauville a nommé M. Léo Provencher au poste de chef de la brigade des pompiers volontaires qui l'ont élu à ce poste.

Changement des taux de l'eau Usine de filtration complétée le 15

Accusé d'avoir été en possession de faux \$20- Sentence ajournée La Cour est ouverte...

VICTORIAVILLE — Un jeune montrealais répondant au nom de André Rivard, a avoué, hier matin, devant le juge Germain Lacourcière, avoir mis en circulation un faux billet de \$20 et d'en avoir eu un total de 72 autres dans ses poches, le soir du 16 mars dernier, dans un hôtel du centre de la ville.

Devant les représentations qui lui ont été faites, le juge Lacourcière a fait savoir qu'il ajournerait le prononcé de sa sentence au prochain terme des sessions de la paix, c'est-à-dire au 5 avril prochain.

Me Pierre Denault, l'avocat représentant Rivard, a demandé la clémence de la Cour puis, que la collaboration de l'accusé avec la police permettra probablement l'arrestation de tout un réseau de faux-monnayeurs.

Me Denault a fait savoir au tribunal que Rivard n'avait aucun dossier judiciaire, et que dans cette affaire de faux \$20, il avait été la victime de ce réseau de faux-monnayeurs.

La Cour d'appel

Devant Me René Crochetière, procureur de la Couronne pour le district, qui venait de faire ses représentations, le juge Lacourcière a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de voir sa sentence être cassée et augmentée par la Cour d'appel, s'il était trop généreux envers l'accusé.

"C'est au Québec que le trafic de la fausse argent est le plus considérable, a dit le juge, et cela est dû au fait que les juges n'ont pas été assez sévères dans les causes qui leur étaient soumises."

Le juge Lacourcière a promis de vérifier les genres de sentences qu'on donne aux collègues dans des causes semblables, et c'est la raison pour laquelle il a ajourné le prononcé de sa sentence.

Le juge doit essayer de voir s'il y a des chances de réhabilitation (le juge Lacourcière)

VICTORIAVILLE (MR) — "Le juge doit essayer de voir s'il y a des chances de réhabilitation, car il est préférable de vous laisser bénéficier d'une certaine clémence que de vous voir comme des déchets lorsque vous sortirez de prison."

C'est ce qu'a déclaré, hier matin, au palais de justice d'Arthabaska, le juge Germain Lacourcière, avant de prononcer sa sentence contre les jeunes Yvon et René Gauthier et Jean-Marc Provencher, tous trois de Victoriaville.

Les jeunes individus ont déjà plaidé coupables d'avoir volé pour \$2,500 en valeur de carabines et fusils, ainsi que de l'équipement de chasse et pêche chez M. Paul Beuchèsne, de Victoriaville, trois qu'ils ont commis il y a trois ans environ.

"C'est malheureux que des jeunes de votre âge n'aient pas plus le respect de la propriété d'autrui," de poursuivre le juge.

Ce dernier a ajourné le prononcé de sa sentence au 29 décembre 1966, mais d'ici là, les jeunes hommes devront se reporter à tous les mois à la police de Victoriaville faire un compte rendu de leurs actes.

Libération

Le procureur des trois jeunes hommes, Me Pierre Lambert avait déclaré un peu plus tôt au tribunal qu'il était heureux que toute cette affaire était maintenant terminée.

Selon lui, la découverte de ces articles volés par la police a eu comme un effet de libération chez les trois jeunes hommes qui ne savaient pas trop comment s'y prendre pour se défendre de leur sens de culpabilité.

Site et coût de la Maison du Souvenir connus demain soir?

VICTORIAVILLE, (L) — Le site et le coût approximatif des travaux de construction de la maison du Souvenir devant être construite à Victoriaville seront connus probablement demain soir lors de la tenue de la réunion générale mensuelle de la légion canadienne au manège militaire à compter de 8 heures sous la présidence de M. Valmore Vigneux.

VICTORIAVILLE, (JAG) — L'usine de filtration de la ville de Victoriaville qui aura absorbé une somme d'environ \$800,000, sera complétée pour le 15 avril prochain. Le maire Paul-André Poirier l'a souligné hier soir, lors de la rencontre des membres de son administration.

Le règlement 194 nouvelle série a été passé en première lecture et ce règlement apporte des changements en ce qui touche le taux pour l'eau à Victoriaville.

Selon un citoyen présent, il y aurait augmentation d'environ 33% pour cent du coût, comparativement à l'ancienne législation. Le maire Poirier a ajouté que l'augmentation était également faite pour les commerces et les propriétés industrielles et résidentielles et que toutes proportions gardées avec d'autres centres quasi-identiques à Victoriaville, les taux annoncés seraient inférieurs aux autres.

Réfection de la route 5 entre Arthabaska et Warwick

Si j'avais le budget nécessaire, je serais heureux de le faire

VICTORIAVILLE, (J. A.G.) — "Si j'avais le budget nécessaire, je serais heureux de le faire", de déclarer M. Albert Morissette, ministre d'Etat, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, après qu'il commentait la nouvelle parue dans l'édition de La Tribune d'hier, touchant la route cinq.

Le Jeune chambre de Warwick demandé le coût des travaux

WARWICK — La Jeune chambre de Warwick a demandé au ministre Morissette de lui dire quel serait le coût des travaux de réfection entre la ferme Pépin et la ferme Chabot, entre Warwick et Arthabaska.

Budget de la commission scolaire pas encore accepté par Québec

VICTORIAVILLE, (MR) — Le budget de la Commission scolaire de Victoriaville n'est pas encore accepté par le ministère de l'Éducation, mais ce ne serait plus une question de jours maintenant.

On sait qu'il y a quelques semaines, les membres de la Commission scolaire de Victoriaville ont accepté, à l'unanimité, que le taux de la taxe scolaire demeure le même que celui de l'an dernier, c'est-à-dire de \$1.64 du \$100 d'évaluation.

Spectacles des Trois Ménestrels le 5 et de Petula Clark le 11

VICTORIAVILLE, (JAG) — A moins d'une semaine d'intervalle, deux grands spectacles seront donnés à Victoriaville; cette année Victoriaville a connu plusieurs grands noms du music-hall tant canadien que français. Le 5 avril prochain, c'est le récital des Trois Ménestrels et le 11, la toute charmante Petula Clark.

A la Jeune chambre de Warwick

WARWICK, (RG) — Le ministère fédéral des Transports a écrit à la Jeune chambre de Warwick pour l'avertir que sa requête avait été transmise à M. J. G. Pye, avocat pour ledit ministère.

La Jeune chambre a demandé la formation d'un comité au conseil municipal en vue de l'établissement d'un foyer pour gens âgés à Warwick.

D'après une enquête menée par la Jeune chambre, tous les marchands de Warwick seraient en faveur de l'établissement d'une Régie des alcools dans cette municipalité. On se souvient que la Jeune chambre attend toujours la réponse de Québec à ce sujet.

La Jeune chambre participera au congrès régional qui se tiendra le 8 mai prochain à Asbestos.

Une visite mixte industrielle aura lieu à Sorel samedi le 23 avril. Le responsable de ce trajet par autobus est M. Bernard Lemay.

La Jeune chambre désire que le conseil fasse transplanter sur le boulevard numéro 1 les 200 arbres dont il s'est porté acquéreur.



VITE, VITE MON GARS — Tous ceux qui se sont donnés à la tâche d'organiser le hockey mineur pronent depuis toujours que les parents doivent s'intéresser à leurs jeunes. Plusieurs parents ont prouvé par leurs agissements qu'ils le savaient en aidant leur fils ou même en lui donnant un coup de main pour enlever son uniforme de "joueur de hockey" et pour placer ce bagage dans le sac, à preuve cette photo prise sur le vif, hier, lors d'un tournoi de hockey Pee Wee tenu à Victoriaville. On voit une maman qui aide son fils, car l'autobus n'attendra pas.

Mépris de Cour

Appelé comme témoin, un individu devient accusé

COWANSVILLE, (FA) — Un témoin qui n'était pas satisfait du "traitement" offert par "Sa majesté" pour venir témoigner s'est retrouvé illico avec une amende de \$10 et les frais ou à défaut une journée de prison pour mépris de Cour.

Il s'agit de Rénéald Garneau, de Granby, qui était le principal témoin de la Couronne dans une cause de facultés affaiblies qu'on avait intentée contre Jean-Paul Roy, également de Granby.

Garneau s'est présenté devant le tribunal et il a rendu témoignage normalement, mais après coup, lorsque la sténographe officielle lui demanda de signer la formule nécessaire pour recevoir son indemnité, Garneau s'est mis à argumenter.

"Ça fait deux fois que je me rends ici pour témoigner ça n'a pas de bon sens, c'est pas assez cher".

Voyant que le témoin voulait continuer ces remarques désobligeantes, le juge Guy Genest, qui présidait le tribunal lança: "Vous n'avez pas d'affaire à critiquer, ce n'est pas la place pour faire des discours ici. Retirez-vous immédiatement."

Garneau signa le document et il sortit ensuite de la boîte des accusés, mais il se mit à marmonner à haute voix. Entendant ces paroles, le juge Genest reprit aussitôt: "Revenez ici tout de suite!" puis lors que l'accusé fut revenu dans la boîte, le juge ajouta: "Je vous condamne à \$10 d'amende ou une journée de prison pour mépris de Cour... et pas de délai pour payer."

Après avoir entendu les autres témoignages, le juge Genest décida que la preuve faite par la Couronne, y compris le témoignage de Garneau n'était pas suffisante et il acquitta l'accusé Roy.

Demande faite par la cité

Affiches en français à la Plaza Granby?

GRANBY (FA) — La cité de Granby demandera aux propriétaires de Plaza Granby, le centre d'achats actuellement en construction, d'afficher des annonces françaises pour identifier les différents commerces qui le composeront.

Les échevins ont pris cette décision en référant à une demande de la compagnie Plaza Granby faite auprès de la commission d'urbanisme locale.

Mi-juin

La demande concernait les dimensions des enseignes qui seront affichées autour du centre d'achats qui doit ouvrir ses portes vers la mi-juin.

Les conseillers ont surtout

trouvé à redire sur le projet d'enseigne de l'auto-centre Woolco qui fera partie du centre d'achats. Cette enseigne telle que soumise se lirait comme suit: "Woolco auto service centre".

Selon les échevins, il s'agit là d'une inscription ni totalement anglaise ni totalement française. Quant à l'inscription "Woolco Department Stores" le conseil municipal demandera simplement qu'elle soit également inscrite en français sous "Magasin à rayons Woolco" ou quelque chose du genre.

La commission d'urbanisme a recommandé en principe la pose de ces enseignes mais la décision du conseil retardera peut-être l'acceptation finale du projet.

En ce qui a trait à M. DeBlois, celui-ci a été congédié il y a quelques mois pour manquement aux règlements de la compagnie, mais l'employé a logé un grief sous prétexte que son congédiement était dû à des activités syndicales.

La CRT pour sa part a entendu et rejeté le grief la semaine dernière.

Préparation active

Campagne de souscription de la Société du cancer au mois d'avril

GRANBY, (FA) — La Société canadienne du cancer, section de Granby, se prépare activement cette semaine à sa campagne de souscription qui aura lieu au cours du mois d'avril.

C'est ce que révélait hier après-midi, le président de la campagne, M. Jean-Paul Chapdelaine.

La Société tiendra les premiers et deuxièmes vendredis et samedi, la journée de la jonquille à travers toute la ville.

A cette occasion, 1,500 douzaines de ces fleurs seront offertes à la population granbyenne pour venir en aide aux chercheurs qui tentent de dépister et de guérir le cancer.

La vente de ces jonquilles a déjà commencé et plusieurs douzaines ont été vendues dans la ville. Selon le président Chapdelaine, les personnes qui désirent en obtenir une douzaine feraient mieux de les réserver.

Pour s'y faire, il suffira de communiquer au local de la société spécialement aménagé à cette fin. Le local en ques-

tion sera situé au deuxième étage de l'édifice du terminus central de Granby, rue Centre. On pourra réserver ces jonquilles en téléphonant à compter de vendredi, à 372-4066.

Les jonquilles seront aussi offertes sur la rue par des personnes bénévoles au cours de la fin de semaine.

Souscription

Par ailleurs, la campagne annuelle de souscription de la société canadienne du cancer aura lieu à Granby du 11 au 25 avril prochain.

Pour cette activité, la ville a été divisée en une trentaine de zones qui seront parcourues par des personnes encore une fois bénévoles afin de recueillir les dons des citoyens.

L'objectif que s'est fixé la société cette année est de \$5,000 et M. Chapdelaine s'est dit très confiant de l'atteindre.

La société du cancer est dirigée dans le district de Sherbrooke par M. Louis P. Lemay, mais M. Chapdelaine verra plus spécialement à la campagne de souscription.



VISITE A L'HOPITAL COURVILLE — Les Filles d'Isabelle de Waterloo ont invité le jeune Michel Lavoie, de Granby, à venir présenter à l'hôpital Courville de Waterloo, son tour de chant pour récréer les patients de l'établissement. Mme Laurette Roussin présente à l'audience la jeune vedette de 13 ans. Le geste bénévole fut grandement apprécié et tous écoutèrent attentivement les diverses chansons offertes par le visiteur. Sur la photo on remarque de gauche à droite: M. Guillaume Métivier, Mme Noël Perras, Michel Lavoie, Mme Hormidas Jeanson, MM. Henri Alain et Wilfrid Prince. (Photo Marcel Côté, Waterloo)

Résolution cassée par le tribunal?

Jugement rendu aujourd'hui dans l'appel logé contre la régionale

COWANSVILLE, (FA) — C'est aujourd'hui, que le juge Guy Genest de la Cour de magistrat du district de Bedford, doit rendre son jugement concernant l'appel logé par le Dr Adrien Tougas de Bedford, contre la Commission scolaire régionale de Missisquoi.

Cet appel voulait faire casser par le tribunal une résolution autorisant l'achat d'un terrain à Cowansville, afin d'y ériger une école secondaire polyvalente de 2,000 élèves.

L'audition de la cause avait duré une semaine au palais de justice de Sweetsburg et le juge Genest avait dû intervenir en de multiples occasions pour rappeler à l'ordre le procureur du demandeur, M. François Lévesque, de Bedford, qui tentait d'étendre le débat à toute l'existence de la régionale.

Dans son plaidoyer final, le procureur de la régionale de Missisquoi, M. Jean-Paul Couture, de Farnham, avait demandé au juge Genest ne pas se contenter de rendre une décision, mais d'y ajouter plusieurs considérations, puisque la cause pourrait devenir une cause type dans le domaine scolaire dans la province.

Selon M. Couture, le jugement que sera appelé à rendre le juge Genest prendra une importance primordiale à l'heure actuelle puisque plusieurs régions font face à un problème concernant le choix d'un terrain pour y ériger une école secondaire.

Tout laisse croire que le magistrat a pris cette demande en considération et qu'il explicitera quelque peu sa décision dans le jugement qu'il doit rédiger.

Elections scolaires de juin prochain à Granby

Pas moins de 5,710 électeurs inscrits sur les listes de scrutin

GRANBY (FA) — Le nombre de propriétaires et locataires parents d'enfants qui auront le droit de se prononcer lors de l'élection de deux

commissaires à la Commission scolaire catholique de Granby en juin 1966, a été établi à 5,710 selon la liste électorale qui vient d'être confectionnée à cet effet.

La liste en question sera déposée au bureau de la Commission scolaire locale vendredi le premier avril. Les électeurs des quartiers scolaires No 2 et 3 représenteront respectivement par MM. les commissaires Philippe Rodrigue et Diéudonné Ménard.

La liste des électeurs sera considérée comme officielle le 2 mai 1966 alors qu'elle sera homologuée par les commissaires. Aucun changement ne pourra être apporté après cette date, en vertu de l'article 132 du code scolaire.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Les commissaires sortants cette année, représentent deux vastes quartiers qui sont répartis de la façon suivante: Dans le cas du No 2, qui appartient à M. Rodrigue, il comprend le quartier municipal No 4 au complet et environ 75 pour cent du quartier municipal No 6 soit entre le côté ouest de la rue Paré et la rue St-Hubert.

Le quartier No 3, pour sa part, est détenu par M. Ménard et comprend les quartiers municipaux No 3 et 5 en entier en plus d'une partie du canton de Granby, soit le côté sud de la rue St-Jacques et le côté sud du chemin Canahan jusqu'aux limites ouest du canton.

Actuellement, aucun candidat n'a manifesté son intention de se présenter à la place de M. Rodrigue ou de M. Ménard.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Les élections scolaires seront tout d'abord précédées de la mise en nomination des candidats. Cette cérémonie se déroulera entre midi et 2 h. p.m. le 6 juin prochain, dans la grande salle du bureau central de la Commission scolaire.

Autres accusations portées contre un présumé voleur de hors-bord

COWANSVILLE, (FA) — Deux nouvelles accusations ont été portées hier matin contre Emilien Hébert, de la rue Denison, à Granby, qui est soupçonné d'avoir recélé plusieurs moteurs hors bord.

Hier, Hébert a été accusé d'avoir été en possession d'un moteur hors bord McCulloch 45 c.v. appartenant à M. Philippe Lecours et valant \$1,000, ainsi que d'un autre moteur de marque Scott Atwater, 16 c.v., appartenant à M. Fernand Bazinet et valant \$150.

Dans ces deux causes, Hébert a plaidé non coupable mais cette fois-ci l'enquête préliminaire a été fixée au 4 avril seulement.

Hébert doit subir son enquête préliminaire relativement à d'autres accusations de recel de moteurs hors bord le premier avril.

L'accusé qui avait tout d'abord plaidé coupable à une accusation semblable à Sherbrooke, a pu recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement personnel fixé par le juge Guy Genest, de la Cour des sessions à Sweetsburg, la semaine dernière.

Deux Granbyens Sentence similaire décernée à un voleur et un faussaire

COWANSVILLE, (FA) — Un faussaire et un voleur ont écopé d'une sentence similaire hier matin en Cour des sessions au palais de justice de Sweetsburg alors qu'ils recevaient du juge Guy Genest la punition pour l'infraction à laquelle ils avaient déjà plaidé coupable.

Le premier à recevoir sa sentence a été Denis Arcey, un Granbyen qui était accusé d'avoir échangé un faux billet de \$20 dans un établissement de cette municipalité.

L'accusé, qui possédait déjà un dossier pour faux chèque, séquestration et tapage, s'est vu infliger une peine d'un mois d'emprisonnement à compter de la date de son incarcération.

Toutefois, comme D'Arcy était derrière les barreaux depuis trois semaines, il ne lui restera plus que sept jours avant de recouvrer sa liberté.

Pour sa part, Gilles Laramee de Granby, également de la rue Denison, a été accusé d'avoir conduit son véhicule de façon imprudente, d'avoir négligé d'arrêter sur un signal de la police, d'avoir roulé en sens inverse sur un sens unique, d'avoir jeté une bouteille hors de son véhicule et posséder trois stationnements interdits.

Un résident de l'extérieur a été condamné à \$25 d'amende et les frais pour avoir vendu sans permis dans les limites de la ville.

Trois automobilistes qui avaient omis d'arrêter à un arrêt obligatoire ont été condamnés à payer \$10 d'amende et les frais.

Deux automobilistes, dont un d'Acton Vale et un de l'extérieur, ont appris à leurs dépens que courser dans les limites d'une ville ne rapporte absolument rien et met en danger la vie d'autrui. Ils ont été condamnés à payer une amende de \$15 et les frais chaque fois.

Un résident d'Acton Vale a été condamné à payer \$10 d'amende et les frais pour avoir eu une sirène sur son automobile.

\$30 d'amende pour neuf mineurs trouvés dans des établissements licenciés

LAC-MEGANTIC, (IGD) — Neuf mineurs ont récolté chacun une amende de \$30 pour s'être trouvés dans des établissements licenciés alors que leur âge ne leur permettait pas cette présence. Ils devront en plus assumer les frais de leurs causes.

Selon les renseignements de restaurants licenciés et aubergistes, ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir effectué des ventes contraires au permis qu'ils détenaient de la Régie des Alcools du Québec.

Le juge Turmel a condamné chacun à une amende de \$100 et aux frais.

Heurtée par un véhicule Citoyenne de St-Gédéon blessée gravement en traversant la rue

LAC-MEGANTIC, (GD) — Mme André Lachance, de St-Gédéon, repose présentement dans un état très sérieux dans un hôpital de la Vieille Capitale où elle a été transportée après avoir subi des blessures très graves dans un accident de la circulation.

Selon les renseignements obtenus, Mme Lachance venait de sortir d'une automobile et elle s'apprêtait à traverser la rue principale du village lorsqu'elle a été hap-

pée par un véhicule. Sous le choc, la victime a roulé sur près d'une centaine de pieds. Pour donner une idée de la force de l'impact, signalons que l'un de ses souliers a été projeté à plus de 600 pieds du lieu de l'accident.

Mme Lachance a aussitôt été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec où l'on a déclaré qu'elle avait de bonnes chances de survie, en dépit de la gravité de ses blessures.

Enquête préliminaire le premier avril

Individu d'Ayersville envoyé à son enquête

Non coupable: accusation de fausse représentation

COWANSVILLE, (FA) — Serviette à la main et collet romain, un supposé prêtre de religion catholique a comparu hier matin en Cour des sessions à Sweetsburg sous l'accusation de s'être identifié comme tel et d'avoir ainsi pu vendre des feuilles de nature religieuse desquels il retirait un bénéfice.

Jean-Marc Méthot, un individu d'Ayersville a nié sa culpabilité aux deux accusations de genre portées contre lui et il subira son enquête préliminaire vendredi le premier avril.

Méthot était accusé de s'être

Autres chasseurs en Cour

Accusation de chasse illégale portée contre l'un des Kyling

COWANSVILLE, (FA) — Le jeune Warner Kyling, de Bedford, sur qui pèse plusieurs accusations, dont une de tentative de meurtre, n'a pas comparu hier matin en Cour des sessions de la paix de Sweetsburg, même si son nom était inscrit au rôle.

Kyling était accusé en fait d'avoir violé quelques articles de la loi de la chasse et il était passible d'environ \$200 d'amende.

Toutefois, le procureur de la couronne dans cette cause, M. Jean-Paul Couture, a demandé que la comparution de Kyling soit remise sine die puisque l'accusé a bien d'autres causes à régler avant celle-ci et que, par ailleurs, le repose présentement à l'hôpital après avoir tenté de s'enlever la vie en fin de semaine.

Enfin, Pierre-Paul Ravelle a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir chassé la nuit et il a écopé de \$100 d'amende.

Autres chasseurs

Tel ne fut pas le cas d'autres chasseurs qui avaient été

Conduite imprudente, stationnement interdit.

Automobiliste d'Acton Vale condamné à \$115 d'amende

ACTON VALE, (RAC) Un automobiliste d'Acton Vale qui ne s'est pas présenté devant la Cour municipale d'Acton Vale présidée par le juge Michel Duhaime, de St-Hyacinthe, a été condamné à \$115 d'amende et les frais.

Il a été accusé d'avoir conduit son véhicule de façon imprudente, d'avoir négligé d'arrêter sur un signal de la police, d'avoir roulé en sens inverse sur un sens unique, d'avoir jeté une bouteille hors de son véhicule et posséder trois stationnements interdits.

Un résident de l'extérieur a été condamné à \$25 d'amende et les frais pour avoir vendu sans permis dans les limites de la ville.

Trois automobilistes qui avaient omis d'arrêter à un arrêt obligatoire ont été condamnés à payer \$10 d'amende et les frais.

Deux automobilistes, dont un d'Acton Vale et un de l'extérieur, ont appris à leurs dépens que courser dans les limites d'une ville ne rapporte absolument rien et met en danger la vie d'autrui. Ils ont été condamnés à payer une amende de \$15 et les frais chaque fois.

Un résident d'Acton Vale a été condamné à payer \$10 d'amende et les frais pour avoir eu une sirène sur son automobile.

\$30 d'amende pour neuf mineurs trouvés dans des établissements licenciés

LAC-MEGANTIC, (IGD) — Neuf mineurs ont récolté chacun une amende de \$30 pour s'être trouvés dans des établissements licenciés alors que leur âge ne leur permettait pas cette présence. Ils devront en plus assumer les frais de leurs causes.

Selon les renseignements de restaurants licenciés et aubergistes, ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir effectué des ventes contraires au permis qu'ils détenaient de la Régie des Alcools du Québec.

Le juge Turmel a condamné chacun à une amende de \$100 et aux frais.

Heurtée par un véhicule Citoyenne de St-Gédéon blessée gravement en traversant la rue

LAC-MEGANTIC, (GD) — Mme André Lachance, de St-Gédéon, repose présentement dans un état très sérieux dans un hôpital de la Vieille Capitale où elle a été transportée après avoir subi des blessures très graves dans un accident de la circulation.

Selon les renseignements obtenus, Mme Lachance venait de sortir d'une automobile et elle s'apprêtait à traverser la rue principale du village lorsqu'elle a été hap-

Assemblée importante à ce sujet

Maintien des cours post-secondaires?

Les Tigres champions du tournoi de ballon-panier

THETFORD MINES, (MD) — Les Tigres de l'école secondaire de Thetford Mines sont sortis victorieux du tournoi régional de ballon-panier présenté samedi dernier, à Thetford Mines.

Seulement six clubs ont participé à cette compétition sportive annuelle. Dans la première ronde éliminatoire, les Tigres ont disposé de l'école secondaire de Victoriaville par le pointage de 69 à 29; le Collège Classique de Thetford Mines l'a emporté 42 à 37 aux dépens de St-Victor et l'autre rencontre s'est terminée 39 à 22 en faveur du collège de Victoriaville contre St-Georges.

En semi-finale, dans une joute enlevante au possible, les Tigres de l'école secondaire de Thetford Mines ont difficilement vaincu le collège de Victoriaville par le compte de 26 à 21.

En finale, les Tigres ont résisté à une poussée tardive du Collège Classique pour finalement triompher par le pointage de 28 à 25.

Trophées

Les vainqueurs se sont mérités le trophée emblématique du championnat, don de M. Andy Ferland. Des trophées individuels ont également été décernés à chaque joueur de l'équipe.

De nombreux spectateurs ont assisté à ce tournoi, le premier du genre à Thetford Mines.

THETFORD MINES, (BF) — C'est en assistant en grand nombre à l'assemblée d'informations qui se tiendra demain soir à 8 heures au collège classique de Thetford Mines, que la population de la région de l'amiante attestera qu'elle désire le maintien des cours post-secondaires (12e et 13e années), dans ce territoire.

Cette réunion est convoquée par l'Association de parents du collège classique de Thetford. On la désigne comme étant une "assemblée d'informations" parce qu'on y exposera en détail la situation qui existait dans le passé au niveau de l'enseignement supérieur, la situation présente, et celle qui prévaudra dans l'avenir si on ne s'occupe pas dès maintenant de garder chez nous ce qui risque de disparaître.

Quelque 300 lettres d'invitation ont été expédiées à l'adresse des conseils municipaux, Commissions scolaires, clubs sociaux, associations parents-maitres, Chambres de commerce, ligues de citoyens, syndicats et autres organismes, les priant d'assister à cette importante réunion.

On anticipe que tous ces corps, soit par voie de résolutions ou autrement, appuieront les démarches entreprises pour garder dans la région les cours post-secondaires, niveau que le rapport Parent désigne sous le nom d'institut.

Nul n'ignore que la perte de l'enseignement post-secondaire chez nous équivaldrait à un appauvrissement culturel profond, de même qu'à une régression sur le plan économique.

Programme

Seront à l'ordre du jour, M. l'abbé Léo-Paul Drouin, supérieur du collège qui exposera la situation dans son ensemble, M. Jean-Marc Roberge, notaire, qui commentera le volumineux mémoire envoyé à Québec en octobre dernier, demandant l'implantation d'un institut dans cette ville, et M. Henri Paquet, président de l'Association.

Il y aura également un panel, dont les participants seront MM. les abbés Léo-Paul Drouin, et Gérard Lemay, préfet des études au collège, Sr Thérèse-de-la-Providence, directrice de l'école normale, Sr Ste-Rose-de-l'Espérance, directrice-adjointe de l'école Albert Carrier, M. Benoit Cyr, président de la Commission scolaire régionale de l'amiante, Raymond Lanlante, directeur-adjoint de la régionale de l'amiante, Wilbrod Plouffe, directeur de l'école de métiers, et Gilbert Bélanger, responsable du service d'orientation à la régionale de l'amiante.



TOUS S'EN TIRENT INDEMNES — Cinq jeunes gens sont sortis indemnes du spectaculaire capotage survenu en fin de semaine sur le chemin de Robertsonville, à la sortie de Thetford Mines. Comme on peut le constater par la photo ci-haut, les occupants ont eu de la chance, puisque la petite voiture s'est arrêtée sur le toit, lequel a été enfoncé jusqu'au capot du véhicule. C'est de peine et de misère que les jeunes gens se sont hissés hors de l'auto; ces derniers sont MM. Denis Fortin, de Robertson, chauffeur, Marcel Rousseau, de Ste-Croix, légèrement blessé, Claude Veilleux, de Robertson, Gilles Gervais, de Ste-Sophie de Nicolet, et Serge Gonthier, de Lambton.

Litige à Black Lake au sujet de la taxe scolaire

Qui l'emportera: le ministère de l'Éducation ou les commissaires?

Par Maurice Dumas

BLACK LAKE — La situation demeure confuse à Black Lake, à la suite des deux dernières assemblées tenues la semaine dernière, par la Commission scolaire de cette ville.

Les commissaires refusent de se plier aux exigences du ministère de l'Éducation qui demandent de fixer le taux de la taxe scolaire à \$5.01 du \$100 d'évaluation.

De son côté, le ministère n'entend pas démoder de ses propositions.

Les commissaires sont prêts à fixer le taux de la taxe scolaire à \$4.70 du \$100 d'évaluation, mais pas plus.

Un membre de la Commission scolaire de Black Lake a fait la remarque suivante au journaliste de La Tribune: "Le ministère de l'Éducation refuse de baisser et la Commission scolaire refuse de monter".

A Plessisville

Filles d'Isabelle: défilé de mode

PLESSISVILLE, (MHL) — Les Filles d'Isabelle, du secteur de Plessisville, sous la régence de Mme Lindor Belleville, sont maintenant au nombre de 200.

En effet, 42 nouvelles initiées viennent de venir grossir leur rang. Ce groupe est particulièrement actif et nous venons encore d'assister à une brillante réussite de sa part: un défilé de mode qui a rassemblé 300 personnes, au Centre de loisirs.

Avec les concours de M. Gilbert Pelletier, gérant du centre, et de son assistant, M. J. Gosselin, la salle était bien préparée pour cet événement bi-annuel.

Les modèles de printemps qui furent présentés étaient très gais.

En vedette

On a retenu surtout des déshabillés flous, des imperméables, des ensembles robes et manteaux, pour les dames, des imperméables aussi pour les messieurs, des paletots de daim et des costumes de ville.

Le cortège de la mariée était particulièrement attrayant: la mariée portait une robe en poul de soie avec la manche au coude, évassée et avec une jolie traîne.

Les mannequins: Mme Ginet-Vignoul, Mme Mariette Auger, Mlle Liette Rheault, Andrée Duddridge, Ruth Thibodeau, Jeanette Caron, Jocelyne Laliberté et Huguette Michaud, pour les dames.

Possibilité

Congrès annuel des Chambres de commerce du haut St-François à Thetford Mines?

THETFORD MINES, (BF) — Il est possible que le congrès régional annuel des Chambres de commerce de la région de l'amiante du Haut-St-François se tienne à Thetford Mines. Ce serait la première fois que la cité de l'amiante serait le site de telles assises.

Le projet sera discuté plus longuement le 4 avril prochain à l'occasion d'une importante rencontre qui se déroulera au local de la Chambre locale.

Sont attendus pour la circonstance des représentants de la Chambre provinciale de commerce que de la régionale de l'amiante du Haut-St-François.

Ce congrès réunirait les membres des Chambres de Lac-Mégantic, East-Angus, East-Ferdinand, Thetford Mines, St-Ferdinand d'Halifax, East-Broughton Station, et Thetford Mines.

But principal

Le but principal de la réunion est d'étudier la possibilité d'implanter de nouvelles Chambres au sein du territoire de la régionale du Haut-St-François.



FERMEE LE 1er AVRIL — La salle paroissiale St-Maurice sera définitivement fermée vendredi prochain, le 1er avril. Ce ne sera point un "poisson d'avril", mais la triste réalité, hélas. On espère ferme qu'on trouvera un autre local pour mettre à la disposition des mouvements paroissiaux et de loisirs.

Fermeture de la salle paroissiale le 1er avril

Le Club des adolescents de St-Maurice perd son local

THETFORD MINES, (BF) — C'est avec consternation que les membres du Club des adolescents de St-Maurice de Thetford ont appris que leurs quartiers généraux seront sur le pavé, à compter de vendredi prochain, le 1er avril, par suite de la décision des autorités de fermer définitivement la salle paroissiale.

Aucun autre local n'a été offert, jusqu'à présent, au Club des adolescents pour lui permettre de poursuivre ses activités auprès des jeunes de St-Maurice.

C'est donc dire que le bouleversement auquel on assiste présentement dans ce secteur, avec l'expansion des opérations minières, ne touche pas seulement la population adulte.

Désespérés

Conscients de l'œuvre éminemment importante des loisirs auprès des jeunes, les dirigeants du Club des adolescents demeurent désespérés devant la décision qui vient d'être prise relativement à la salle paroissiale.

On comprend que la Fabrique doit se débarrasser de toute responsabilité touchant les loisirs, pour le 31 décembre prochain, soit dans neuf mois. On comprend mal, toutefois, que la salle paroissiale soit fermée immédiatement, sans qu'aucun autre local soit offert aux jeunes. Ces derniers sentent anxieux de garder un mouvement de loisirs dans cet arrondissement, éloigné des autres secteurs de la ville. On a un peu l'impression d'être jetés à la rue. Se trouvera-t-il des partisans pour venir épauler les jeunes dans leur désir de garder un noyau de loisirs à St-Maurice. C'est là le seul espoir du Club des adolescents.



LE CLUB DES ADOLESCENTS — Avec la fermeture de la salle paroissiale St-Maurice, le 1er avril, le Club des Adolescents de cet arrondissement perd ainsi ses quartiers généraux, et est contraint de suspendre ses activités. Ci-haut, à l'avant, M. l'abbé M.-L. Champagne, aumônier, Yvon Turcotte, président du club, Ghislain Hamel, secrétaire-trésorier. A l'arrière, Renald Cliche, conseiller, Normand Provençal, responsable des poids et haltères, Michel Maheux, responsable du gymnase, et Reginald Carrier, organisateur de jeux.



QUE FERONT CES JEUNES...? — Sous les auspices du Club des adolescents, des représentations cinématographiques sont présentées à tous les samedis, depuis un mois, à l'intention des jeunes de St-Maurice de Thetford. Avec la fermeture définitive de la salle paroissiale, vendredi prochain, on se demande comment ces jeunes, au nombre de quelque 150, employeront maintenant cet après-midi de congé?

Ses électeurs pour le maintien

Le député de Mégantic favorise l'abolition de la peine capitale

THETFORD MINES, (BF) — Même si personnellement il favorise l'abolition de la peine capitale, à l'exception de certains cas, le député de Mégantic au fédéral, M. Raymond Langlois, vient de déclarer que les citoyens de ce district optent pour le maintien de la peine de mort.

Le député Langlois a pu faire cette déclaration à la suite de l'enquête qu'il a amorcée dans ce comté pour connaître l'opinion de ses commettants sur ce sujet d'actualité tellement controversé.

En effet, des lettres circulaires ont été adressées aux résidents du district électoral de Mégantic, par M. Langlois, les invitant à se prononcer de façon catégorique soit en faveur, soit contre la peine de mort.

Or, selon les réponses qui sont parvenues jusqu'à maintenant au député créditiste de Mégantic, on peut dire que ce territoire désire le maintien de la peine capitale comme châtiment pour les actes criminels perpétrés au Québec et à travers le Canada tout entier.

En se prononçant lui-même contre la peine de mort, à l'exception de certains cas, M. Langlois allègue que les erreurs judiciaires sont toujours dans le domaine du possible, et il s'interroge aussi à savoir s'il est du pouvoir de l'Etat de disposer de la vie d'un individu.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — L'Association des femmes célibataires de Thetford Mines a le plaisir d'annoncer à la population féminine qu'une retraite sera prêchée par le Révérend Père Louis-Philippe Trépanier, c.s.c., les 2 et 3 avril, à l'école secondaire Albert-Carrier. Le thème de la retraite sera "La femme à l'heure de l'église, à l'époque post-conciliaire".

La Société artistique de Thetford Mines a récemment confirmé qu'une école de ballet classique ouvrira ses portes en septembre prochain dans notre ville.

Les journalistes de la ville de l'Amiante affronteront le personnel du poste de radio CKLD dans un match de hockey. On en verra de toutes sortes, puisque certains membres de l'information n'ont pas chaussé les patins depuis une dizaine d'années.

Les Eperviers de Thetford Mines sont confiants de l'emporter ce soir, contre le Royal de Lac-Mégantic, dans la septième et décisive rencontre de la finale de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est. Il règne un bel esprit d'équipe au sein du club des Eperviers. Le journaliste de La Tribune en a eu la preuve, lors de son dernier voyage à Lac-Mégantic.

Félicitations à tous les porte-couleurs des As de Thetford Mines qui nous ont offert du hockey sensationnel pendant tout l'hiver. La grande majorité des joueurs ont maintenant quitté la ville de l'amiante. Cependant, la population toute entière conserve un souvenir impérissable de leur passage à Thetford Mines.

A l'Association coopératrice féminine

Conférence de M. Côté sur le service social

Syndicat de l'Asbestos

Bureau de direction réélu en bloc

THETFORD MINES (MD) — L'exécutif du Syndicat national des travailleurs de l'amiante de l'Asbestos Corporation Ltd a été réélu en bloc lors des élections annuelles qui se sont déroulées dimanche dernier. Deux directeurs, MM. Clermont Pomerleau et Gaétan Vachon, sont les seuls nouveaux au sein du conseil pour l'année 1966-67.

A la suite des assises, la composition de l'exécutif du Syndicat national des travailleurs de l'amiante de l'Asbestos Corporation Ltd est la suivante: MM. Roland Parent, président; Robert Goulet, vice-président; Robert Fournier, secrétaire; Placide Turcotte, trésorier; Emery Argouin, Emilien Lessard, Conrad Gagnon, Claude Couture, Clermont Pomerleau, Gaétan Vachon et Denis Berthiaume, directeurs.

Comme l'a souligné un membre de l'exécutif, le scrutin s'est déroulé dans le plus grand calme, à la grande satisfaction de tous les travailleurs réunis pour cette occasion.

Autres activités

Une journée récréative annuelle organisée par l'association coopératrice féminine aura lieu dimanche, le 3 avril, à la salle paroissiale de St-Antoine-de-Pontbriand.

Le public en général est invité à visiter l'exposition du livre présentée par la maison Fides à la salle des Syndicats nationaux. Cette exposition aura lieu les 20 et 21 avril.

SHERBROOKE, MARDI, 29 MARS 1966

Aucune réponse aux trois télégrammes concernant "l'éventuel" hôpital d'Asbestos

Déception de la Jeune chambre

Asbestos en bref...

Films, prix, causerie à la salle AAA

ASBESTOS, (JD) — C'est vendredi soir prochain à compter de 8 h. 30 à la salle AAAA qu'aura lieu la traditionnelle soirée "Molson" au cours de laquelle le directeur du club de pêche Molson Inc., M. Richmond Pelletier, remettra des prix aux gagnants du tournoi de pêche.

Le programme de la soirée n'a jamais été aussi varié. Il comporte la projection de deux films sur des aventures de pêche, la présentation des prix aux pêcheurs les plus méritants, une causerie prononcée par M. Serge Deyglun, commentateur bien connu, et portant sur la conservation et les sports de la vie au grand air.

M. Roger Lauzon, agent de distribution pour le district, sera l'hôte de cette soirée assisté du président du club de chasse et pêche Larochelle, M. Abraham Gagnon.

Négociations momentanément rompues

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre hier, les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective régissant les employés de la ville d'Asbestos, auraient été momentanément rompues.

Des membres du syndicat comme le maire d'Asbestos, Me J.-M. Beauchesne, se sont refusés à tout commentaire hier. Le premier magistrat a laissé entendre qu'il ferait peut-être une déclaration aujourd'hui. Les édiles municipaux tenaient un caucus à huis clos hier soir.

M. Michel Marengo à Asbestos jeudi

C'est en effet jeudi soir, au Salon bleu de l'hôtel Kebec que les membres de la Chambre de commerce d'Asbestos recevront le président de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, M. Michel Marengo.

Ce dernier doit traiter alors du projet d'aménagement d'un campus scolaire à Asbestos.

En quelques lignes

WINDSOR (AT) — La Société St-Jean-Baptiste de Windsor tiendra ce soir une conférence à la salle de l'école Notre-Dame. Le conférencier invité sera M. Marcel Bureau, secrétaire diocésain. Lors de cette soirée, on présentera les élèves de Windsor qui ont participé au concours diocésain de confes. Des élèves exécuteront des chants et monologues patriotiques.

Mme Donat Paquet, présidente diocésaine, sera présente et adressera la parole à l'assemblée. Invitation aux membres des deux sections, à leurs amis, ainsi qu'aux élèves de 10e et 11e années et leurs parents.

L'Accueil Domrémy de Windsor présentera un film commenté jeudi soir, au théâtre Loma. Ce film, "D'où viens-tu", présente les combats d'une jeune femme avocat désireuse de maintenir sa sobriété. Les commentaires à ce film seront faits par le docteur Marius Berubé, attaché à la Clinique Domrémy de Sherbrooke.

A Windsor

Quelque 800 personnes aux cours d'art culinaire du CED

WINDSOR (AT) — Les cours d'art culinaire des dames du cercle d'économie domestique St-Philippe de Windsor ont été un vrai succès. En effet, on y a enregistré une assistance record de 800 personnes et plus.

Ces cours étaient donnés par Mmes Jacqueline Dupont et Pierrette Rivest, spécialistes en économie domestique. Ces démonstrations étaient une organisation du CED, du magasin J. H. Morin et de la Shawinigan Power, filiale de l'Hydro-Québec.

Mme Roméo Letarte, secrétaire du cercle, annonce aux dames qui ont suivi ces cours que les livres des recettes seront bientôt disponibles gratuitement chez elle, au 42 1ère Avenue. On pourra également se les procurer lors de la prochaine réunion mensuelle du cercle, à son local.

Prochainement

La prochaine réunion des membres du CED St-Philippe se tiendra le 12 avril, au local. Par la suite, la prochaine activité de groupe prévue sera une conférence sur l'éducation. Le conférencier invité sera le R. F. J. Plante, personnalité connue dans le milieu des cercles d'économie domestique; il traitera de l'éducation et des rapports des parents et enfants, de l'enfance à la maturité, en passant par l'adolescence.

Vendredi à Danville

Vente de jonquilles de la Société canadienne du cancer

ASBESTOS (JD) — Pour la première fois dans l'histoire d'Asbestos, la Société canadienne du cancer, section Asbestos - Danville, tiendra une campagne de vente de jonquilles vendredi prochain.

Le comité d'organisation a décidé, vu le nombre limité de jonquilles, de procéder par contacts au cours de la semaine de sorte qu'il ne restera plus qu'à les distribuer vendredi.

Heurtée par un véhicule

Citoyenne de St-Gédéon blessée gravement en traversant la rue

LAC-MEGANTIC (GD) — Mme André Lachance, de St-Gédéon, repose présentement dans un état très sérieux dans un hôpital de la Vieille Capitale où elle a été transportée après avoir subi des blessures très graves dans un accident de la circulation.

Selon les renseignements obtenus, Mme Lachance venait de sortir d'une automobile et elle s'appretait à traverser la rue principale du village lorsqu'elle a été happée par un véhicule. Sous le choc, la victime a roulé sur près d'une centaine de pieds.

Cette date se termine le 1er mai prochain. Si des négociations futures échouent, on s'attend à ce que les membres de l'union du côté canadien débraient eux aussi.



ILS VIVENT D'ESPOIR — Voilà un groupe qui s'est prononcé ouvertement en faveur de la construction d'un nouvel hôpital à Asbestos et ce, dans le plus bref délai possible. On reconnaît, de gauche à droite, le Dr Roger St-Denis, chiropraticien et président du Comité des affaires publiques de la Jeune chambre, le Dr Réjean Roy, de Danville, les docteurs Bill Paul, Louis Carignan et Pierre Boux, d'Asbestos; M. Denis Bellefleur, président de la Jeune chambre, M. Julien Proulx, président de la Chambre de commerce d'Asbestos, et le Dr C.A. Gilbert, médecin, également d'Asbestos.

(Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

"Sang-froid remarquable" des danseurs

Araignée pesant 225 livres, à Richmond

RICHMOND, (AT) — Les danseurs de Richmond "ont fait preuve de sang froid" et ont "affronté" une gigantesque araignée de 225 livres suspendue au-dessus d'eux alors qu'ils dansaient. Cette araignée a été construite par des membres du club de la Toile d'Araignée de Richmond.

Cette araignée sert de symbole au club. Lors de la première "sortie" de cet araignée, on a invité des représentants des autorités municipales et scolaires et MM. J. E. Richard, échevin, pro-maire, M.M. Lionel Pelletier et Michael O'Donnell, président et commissaire à la Commission scolaire catholique de Richmond, ont tous pris la parole pour féliciter les jeunes dans leur initiative et leur recommander le loisir comme moyen d'épanouissement.

L'araignée

Cette araignée de 225 livres a fait surgir plusieurs points d'interrogation dans la tête des danseurs. Elle mesure 14 pieds de largeur et 11 pieds de longueur. Le diamètre de son corps atteint trois pieds.

A Magog

Première période de conditionnement pour le golf demain

MAGOG (JPL) — C'est demain soir à compter de 7 h. 30 que la première période de conditionnement pour le golf sera offerte gratuitement à tous les amateurs de ce sport, au Pavillon des Loisirs de Magog.

Par la suite, d'autres périodes de golf seront tenues les lundis et mercredis de chaque semaine pendant trois semaines. La grande salle du Centre des Loisirs sera mise à la disposition des golfeurs qui désirent dès maintenant se pratiquer, afin d'être en pleine forme aussitôt que la température extérieure permettra à ces adeptes d'envahir les différents terrains de la région.

M. Lucien Therrien, gérant du Pavillon, a souligné que cette initiative était réalisée dans le but d'encourager la pratique du sport en général, sous toutes ses formes, et il demande aux sportifs de se présenter en grand nombre afin de profiter de cette occasion.

Les balles, les tapis de même que les filets sont fournis gratuitement. Les amateurs n'ont qu'à apporter un bois ou un fer.

Quatre autres employés traversent la ligne de piquetage à la Butterfield

DERBY LINE, (Spéciale) — Quatre autres employés de l'usine Butterfield Division Union Twist Drill ont brisé la ligne de piquetage hier matin et sont retournés au travail. Le chiffre se totalise donc maintenant à 20 sur un total de 276 membres de l'union. Selon des rumeurs qui circulaient aux villes frontalières, on croyait que beaucoup plus d'employés étaient retournés au travail.

Le président de l'union a déclaré que lors de la dernière rencontre, alors que presque tous les membres de l'union étaient présents, on avait demandé 10 sous d'augmentation de l'heure, soit deux sous de moins qu'à leur dernière demande. On y a aussi insisté sur une clause dans le contrat à propos des contremaitres non travaillant.

Le secrétaire du local 1896 International Machinists and Aerospace Workers Union, Butterfield Division Union Twist Drill, de Rock Island, a également dit quelques mots aux membres de l'union du côté américain.

Il a souligné que les négociations entreprises du côté canadien de l'usine entre l'union des membres de Rock Island et les officiels de l'usine sont encore à l'état d'embryon et il n'y a eu encore aucune entente. Les employés du côté canadien sont présentement dans leur période de 60 jours d'attente, tel que le veut la loi du Québec.

Cette date se termine le 1er mai prochain. Si des négociations futures échouent, on s'attend à ce que les membres de l'union du côté canadien débraient eux aussi.



A LA TOILE D'ARAIGNEE — Les directeurs de la Toile d'Araignée, club de jeunes de Richmond, ont ménagé une agréable surprise à leurs danseurs lors de la dernière danse. En compagnie d'invités de marque, ils leur ont offert une gigantesque araignée, symbole du club. Sous cette bête noire et vorace, cette photo groupe MM. Emérite Perrault, parrain du club, André St-Laurent, président, l'échevin pro-maire P.E. Richard, le président de la Commission scolaire catholique, M. Lionel Pelletier et M. Michel O'Donnell, commissaire.

(Photo La Tribune, par André Therrien)

Bellemare veut des détails sur les loisirs de Stanstead

QUEBEC, (C. Déry) — Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, inscrit au feuillet de la Chambre une nouvelle motion à l'intention du ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, lui réclamant le dépôt à l'Assemblée législative, des copies de la correspondance échangée du premier avril 1965 et le premier février 1966, entre le ministre et les diverses associations du comté de Stanstead qui ont bénéficié de subventions pour les centres de loisirs, centre récréatifs ou sportifs et des œuvres de terrains de jeux.

M. Bellemare veut obtenir copie de la correspondance adressée au ministère des organismes suivants: Comité des loisirs de Coaticook Inc.; Aide à la jeunesse de Beebe; Association des loisirs d'Osmerville; Association des terrains de jeux de St-Marc de Coaticook; Ayer's Cliff Athletic Association; Centre de loisirs Mgr Loiselle; Centre de Loisirs de St-Wilfrid Kingscote; Centre récréatif Ste-Marguerite-Marie; Coaticook Skating Association; Comité du bien-être et de la jeunesse de Dixville; Comité des loisirs de Ste-Herménégilde; Fitch Bay Sports Club; Hatley Athletic Association; Ligue de baseball inter-régionale de Coaticook; Loisirs de Coaticook Inc.; Loisirs de Magog Inc.; Mississippi Community Club; Œuvre des terrains de jeux d'Ayer's Cliff; Œuvre des terrains de jeux de Coaticook Inc.; Œuvre des terrains de jeux et loisirs de Magog; Weir Memorial Park Inc.

Importante rencontre industrielle

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La cité de Drummondville a accueilli hier matin un important industriel. La rencontre s'est évidemment déroulée à huis clos, en présence du maire Philippe Bernier, de quelques échevins, du directeur des services techniques, M. Jacques Bonin, du délégué industriel de Drummondville, à Montréal, M. Lou Groom, et du président du comité industriel de la cité, M. George Haggerty.

Comme il arrive toujours dans ces circonstances, rien n'a transpiré de cette rencontre, en raison même du caractère délicat de ces négociations qui pourraient mener à l'implantation d'une nouvelle industrie à Drummondville.

ASBESTOS, (JD) — Le président de la Jeune chambre d'Asbestos, M. Denis Bellefleur, s'est dit très déçu de n'avoir reçu aucune réponse aux trois télégrammes adressés vendredi dernier au premier ministre, M. Jean Lesage, au ministre de la Santé, M. Eric Kierans, et au ministre d'Etat et député de Richmond, M. Emilien Lafrance.

L'original du télégramme formulé à l'intention de M. Kierans demandait que le ministre de la Santé se rende à Asbestos avant le 1er avril 1966 afin de fournir quelques explications au sujet du retard apporté au début de la construction du nouvel hôpital d'Asbestos.

M. Bellefleur a fait savoir que les directeurs de la Jeune chambre se réuniront à nouveau demain soir afin de préparer la deuxième phase de leur campagne. La soirée d'information organisée par la Jeune chambre la semaine dernière, a eu pour effet de stimuler un certain intérêt au sein de la population.

De son côté, le Comité de l'hôpital, présidé par M. Armand Larivière, entend poursuivre la lutte au cours des prochains jours. Déjà, vendredi dernier, le président adressait une lettre à M. Kierans relatant toutes les démarches effectuées dans le passé afin d'obtenir le nouvel hôpital à Asbestos.

Au cours de la soirée d'information, les directeurs de la Jeune chambre ont tenté de démontrer la situation qualifiée de pitoyable qui prévaut dans la ville de l'amiante actuellement. On sait qu'Asbestos et la région, soit 40.000 âmes environ, ne compte que 35 lits pour adultes et enfants à l'hôpital St-Luc et à la clinique de la Canadian Johns-Manville.

Kingsey Falls prend l'avance dans la finale de la ligue Régionale

ASBESTOS, (JD) — Le club Kingsey Falls a pris les devants 2-1 dans la série finale 3 de 5 des éliminatoires de la ligue de hockey Régionale en vertu d'une victoire de 6-3 remportée samedi soir aux dépens du St-Camille.

Ce dernier n'alignait que neuf joueurs et cette situation n'a guère aidé la cause de ce club. Kingsey Falls est donc à une victoire près du championnat des séries de fin de saison après avoir bouclé le calendrier régulier au quatrième rang du classement. La prochaine rencontre se déroulera samedi soir prochain à compter de 7 h. 30 au Centre récréatif d'Asbestos.

Marcel Couture a été le principal artisan de la victoire des siens avec le tour du chapeau. Michel Béliveau, Jean-Louis Breault et Yvon Fortier ont enfilé les autres buts des vainqueurs. Béliveau s'est aussi mérité trois assistances.

Les buts du St-Camille ont été portés aux dossiers de Carol Dodier, Denis Fugère et Gérard St-Hilaire. Seulement sept punitions mineures ont été infligées par les officiels.

St-Camille après avoir éliminé le Beausite, champion de la saison régulière, en semi-finale "A", est maintenant menacé de l'être à son tour en finale.



LE CADET DE L'ANNEE — Claude Poirier, à l'extrême gauche, a été proclamé "le cadet de l'année 1965" chez les Chevaliers Notre-Dame d'Asbestos. Il succède à Claude Blais qui lui remet d'ailleurs le trophée emblématique. M. Yvan Grimard, l'agent d'affaires des Chevaliers, assiste à la scène.

Mode de dépôt et de retrait automatique

Innovation... révolutionnaire à la Caisse populaire St-Frédéric

DRUMMONDVILLE, (RB) — Depuis quelques semaines, des ouvriers s'emploient à aménager un système de réception et de diffusion télévisée à la Caisse populaire St-Frédéric de Drummondville, mais d'aucuns seulement savent à quoi ces appareils vont servir.

De fait, il s'agit là d'une innovation qui, croit-on, est unique dans la province à l'heure présente.

En effet, nul besoin ne sera désormais pour l'automobiliste de descendre de son véhicule pour effectuer des dépôts ou des retraits d'argent. Cette nouvelle formule sera également à l'usage des piétons.

Le gérant de la Caisse, M. Smith, a expliqué que ce système comprendra quatre appareils, soit deux à l'extérieur et deux à l'intérieur. L'automobilistes et la caissière pourront, en plus de se voir sur un petit écran de télévision qui leur fera face respectivement, se parler. Le client pourra aussi joindre sa formule à son carnet de banque, et ceux-ci parviendront à la caissière par la voie d'une canalisation automatique sonore.

Le projet est pour le moins révolutionnaire, mais on croit qu'il accélérera considérablement le service. Pour l'automobiliste, l'avantage sera énorme: il aura un problème de stationnement de moins à résoudre!

Souscription annuelle le 13 mai

Un Radiothon... en roulotte!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le club Richelieu de Drummondville tiendra sa campagne de souscription annuelle le 13 mai, un vendredi, mais le traditionnel Radiothon sera sensiblement transformé.

Un comité spécial, sous la présidence du Dr Jean-Charles Lemaire, a mis au point la formule qui contribuera, espérons-le, à garnir les coffres du club pour les douze prochains mois.

Le spectacle qui couronnerait cette réunion traditionnelle de charité, est supprimé cette année. La formule de la radio est conservée mais elle subira d'importantes transformations.

Abonnez-vous à La Tribune

M. Léo Provencher chef de la brigade des pompiers à Deauville

SHERBROOKE, (Y.R.) — Le conseil municipal de Deauville a nommé M. Léo Provencher au poste de chef de la brigade des pompiers volontaires que l'on est à former, à cet endroit. La brigade, qui est toujours à s'entraîner, a déjà répondu à un appel, la semaine dernière, et le camion modifié pour combattre les feux s'est avéré très efficace. En effet, le feu s'est déclaré dans la chaufferie du Meuble rustique et ce sont les pompiers volontaires de Deauville qui ont répondu à l'appel.



ELLES SERONT DEMOLIES — Cette photo donne une idée du secteur de la rue St-Pierre, à Coaticook, dont la Commission scolaire de l'endroit se portera acquéreur, d'ici quelque temps afin d'agrandir les terrains de la commission et de construire une nouvelle école primaire, pour remplacer l'école Sacré-Coeur, dont on voit une partie, à gauche de la photo. (Photo Ross, Coaticook)

Contrats de 3 ans aux entrepreneurs de Frontenac et Wolfe

QUEBEC, (par C. Déry) — Le ministre de la Voirie tentera l'expérience prochainement d'accorder des contrats pour l'entretien des chemins d'hiver en certains secteurs de la province, sur des périodes de trois ans. Cette expérience s'effectuera d'abord en Gaspésie auprès des contracteurs locaux et régionaux. La Côte Nord, le Saguenay, de même que certains comtés éloignés, comme Frontenac et Wolfe, sont aussi des territoires prévus par M. Bernard Pinard comme susceptibles d'obtenir ces contrats spéciaux. Le contrat a un coût entre \$325 et \$400 du mille pour entretenir ces chemins, l'hiver, dans ces districts. En général, les contrats d'entretien s'étendent sur une période de 12 mois, mais, selon les conditions climatiques, les contracteurs peuvent réaliser certains bénéfices ou risquer de faire faillite financier. En portant graduellement sur trois ans la durée des contrats, le ministre Pinard entendait la possibilité d'obtenir plus d'offres de services de la part des entrepreneurs.

Entraînement

Interrogé hier, M. Patrice Perras, le conseiller municipal qui préside le comité, a révélé que les services d'un sapeur de Sherbrooke ont déjà été réservés pour diriger l'entraînement des pompiers de Deauville. "Il est même possible, dit-il, que le chef Percy Donahue vienne lui-même, pour un des cours". "Les pompiers volontaires de Deauville, d'expliquer M. Perras, ont déjà tenu trois pratiques, pour se familiariser avec l'usage du camion. L'entraînement débutera en fait, samedi.

Equipement

La municipalité de Deauville a logé une demande au Commissariat des incendies du Québec, en vue d'obtenir une subvention sur l'achat de l'équipement. "Nous avons su que l'achat de l'équipement servait à combattre les incendies est subventionné à 50 p.c., dit M. Perras, et nous attendons une réponse du Commissariat des incendies avant de procéder à l'achat de ce dont nous avons besoin". "Une chose certaine, de terminer le conseiller Perras, c'est que nous sommes satisfaits à 100 pour cent du rendement de notre camion".

\$30 d'amende pour neuf mineurs trouvés dans des établissements licenciés

LAC-MEGANTIC, (IGD) — Neuf mineurs ont récolté chacun une amende de \$30 pour s'être trouvés dans des établissements licenciés alors que leur âge ne leur permettait pas cette présence. Ils devront en plus assumer les frais de leurs causes. Les jeunes, pour la plupart de Lac-Mégantic, avaient été trouvés dans des établissements licenciés de la région lors d'une inspection de vérification de la Sûreté provinciale. Le juge Benoit Turmel, qui présidait hier matin la Cour des sessions de la paix à Lac-Mégantic, leur a donné le choix de payer l'amende ou de passer 15 jours à l'ombre. Le procureur de la Couronne, Me Armand Drouin, c.r., avait demandé une sévérité encore plus grande. Les hôteliers y passent Cinq hôteliers, propriétaires de restaurants licenciés et aubergistes, ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir effectué des ventes contraires au permis qu'ils détenaient de la Régie des Alcools du Québec. Le juge Turmel les a condamnés chacun à une amende de \$100 et aux frais.

Réunion de la régionale de l'Estrie Le site de la future école polyvalente de Lac-Mégantic déterminé lundi le 4 avril?

Par Yvon Rousseau SHERBROOKE — Il est à prévoir que la Commission scolaire régionale de l'Estrie se penchera sur le problème du choix du terrain pour l'école polyvalente de Lac-Mégantic, lors de sa prochaine séance, lundi, le 4 avril. Le problème devait d'ailleurs être mis à l'étude, lors de la dernière assemblée du 21 mars, mais le tout a été remis, car le commissaire de ce secteur, M. Grégoire Duquette, a dû s'absenter, à cause de la maladie. Ses confrères ne voulaient pas prendre de décision en son absence. L'Association Il semble bien que les commissaires des commissions scolaires de ce secteur, en majorité contre le choix du terrain de Mégantic Manufacturing, ne sont pas disposés à abandonner la lutte, en vue d'obtenir l'école polyvalente dans la partie nord de Lac-Mégantic. L'appel n'a pas été fait, à l'heure actuelle, de façon officielle, à l'Association des commissions scolaires de l'archidiocèse de Sherbrooke d'intervenir, mais des démarches ont été faites auprès du bureau des délégués de la régionale, qui groupe, en définitive, les mêmes membres que l'Association. Autres lumières, autre décision Il semble bien, pour l'instant, que plusieurs commissaires de la régionale sont prêts à changer d'opinion quant au choix du site et que ces derniers opéreraient plutôt pour un terrain de compromis, soit celui de la succession Audet, rue Dollard. "L'étude de ce terrain se poursuit, a révélé M. Michel Marengo, président de la régionale, celui-là même qui avait mis ce choix possible de l'avant". A la suite d'une rencontre des commissaires de la régionale avec les commissaires du secteur de Lac-Mégantic, il semble bien que plusieurs commissaires régionaux favorisent une nouvelle étude de la question; il faudrait mettre dans ce groupe MM. Jean Trifiro et Henri-Louis Grimard. Quelle décision sera alors prise par la régionale? Des observateurs prévoient que l'attitude du commissaire régional Jean-Louis Dupont, qui est aussi président de l'Association diocésaine, pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, puisqu'il se trouve aussi des partisans du maintien de la décision prise le 10 janvier, et qui appuient le commissaire Grégoire Duquette. Il y a enfin quelques incédés. Regards fixés Tous les commissaires locaux ont manifesté beaucoup d'intérêt pour ce problème de Lac-Mégantic, lors de la dernière séance du bureau des délégués de la régionale. La décision des commissaires régionaux, si elle ne répond pas aux désirs manifestés par la majorité des commissaires, risque donc de créer des réactions nouvelles. Chose certaine, c'est que le problème de Lac-Mégantic attire présentement tous les regards, dans les milieux scolaires.

Abonnez-vous à La Tribune

Joute au profit des majorettes des villes frontalières

Les pompiers "croulent" 12 à 2

ROCK ISLAND, (JML) — A l'occasion de l'après-midi dédié aux majorettes frontalières "Les Etoiles", l'organisation a remporté un bon succès. Plusieurs personnes se sont présentées pour assister au match de hockey entre les Têtes Blanches Maroons des villes frontalières et les pompiers de Sherbrooke. Les Maroons ont complètement dominé le jeu et ont écrasé leurs adversaires au compte de 12 à 2. A l'offensive les meilleurs des Maroons furent Denis Parent, R. Smith et Guy Corriveau alors qu'à la défensive ce fut le travail formidable accompli par Richard Surprenant dans les buts qui a tour à tour démolisé les pompiers. Pour ces derniers l'aumônier Pierre Doyon et J. L. Carrier se sont le plus distingués. La partie fut appréciée des spectateurs même avec le haut pointage. L'organisation désire remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cet après-midi qui fut couronné par un buffet à l'hôtel Maple de Stanstead. De plus, Mlle Rolande Ladouceur fut l'heureuse gagnante de la table à café de granit et de fer forgé qui fut donnée en guise d'encouragement par le chef de police Roland Fournier, de Stanstead. Les propriétaires envisagent ces mois à venir comme une période de perte de revenus et s'en attristent. Autre version Pour leur part, les membres de la Commission scolaire ont affirmé qu'aucune option n'a réellement été signée sous pression et que de plus les commissaires se sont basés sur l'évaluation municipale comme base pour calculer les sommes à être offertes, pour chaque résidence, lors de la signature de l'option. En ce qui concerne les locataires qui se voient, les commissaires ont déclaré être attristés, mais ne pouvant rien y faire, puisque les locataires auraient pris "la peur", parce qu'il leur fut clairement expliqué que la Commission scolaire n'achèterait sûrement pas avant l'été et que même après l'achat il leur serait laissé suffisamment de temps pour trouver un autre logement.



OUVERTURE OFFICIELLE — On aperçoit le tambour Major des majorettes "Les Etoiles frontalières" Mlle Gisèle Damour mettant officiellement la rondelle au jeu pour la partie de hockey entre les Pompiers de Sherbrooke et les Têtes Blanches des Maroons des villes frontalières, à leur profit, pendant que de gauche à droite on aperçoit J.L. Carrier, J.E. René Roy, président des majorettes Etoiles frontalières, Guy Lachance, l'arbitre du match, Mlle Damour, Ronald Quirion, directeur de l'organisation et Jean-Paul Séguin, capitaine des Maroons. A l'arrière-plan dans les estrades de l'aréna Border de Rock Island, on aperçoit les 14 majorettes qui forment le corps musical. (Photo André Pépin Studio, Rock Island)

Soirée au profit de l'OTJ de St-Hubert

LAC-MEGANTIC, (IGD) — On remarquait à cette soirée le député de Compton-Frontenac à la Chambre des communes, M. Henry Latulippe, le maire de St-Hubert, M. Hilaire Lemieux et son épouse, les échevins Clovis Therrien et Adrien Lacasse, et leur épouse, ainsi que MM. Adrien Lacasse, président de l'OTJ, Paul-Emile Quirion, vice-président, Jean-Claude Lachance, secrétaire-trésorier. Les organisateurs de la soirée dirigés par M. Marcel Duval, hôtelier de Audet et directeur de l'OTJ, ont vu plus de 300 personnes répondre à leur invitation. Les membres du comité de l'OTJ de Audet tiennent donc à remercier sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de la soirée.



CHEQUE — Le député de Compton-Frontenac à la Chambre des communes, M. Henry Latulippe, remet un chèque à M. Adrien Lacasse, président de l'OTJ de Audet à l'occasion d'une soirée organisée au profit de cet organisme. On remarque également, dans l'ordre habituel, MM. Paul-Emile Quirion, vice-président, et Jean-Claude Lachance, secrétaire.



VISITE PARENTS-MAITRES — Les élèves de l'école Compton-Waterville élémentaire, ainsi que leurs parents, ont visité les différents services de La Tribune, hier soir. Les quelque 50 personnes, dirigées par Mme E. Fidler et L. Pocock, ainsi que M. Miltmore, président de l'école, étaient pilotées par M. Gilles Blais, du département de la publicité. La photo a été prise à l'atelier du journal. (Photo La Tribune, Studio Breton)

Protestations de six propriétaires

Vente sous pression?

COATICOOK, (AR) — Les propriétaires des six résidences de la rue St-Pierre, que la Commission scolaire de Coaticook doit acheter pour agrandir son terrain en vue de la construction d'une nouvelle école élémentaire, semblent vivement regretter les options accordées. Pour la plupart de ces personnes, la vente de leur résidence à la Commission scolaire signifie un grand déplacement, puisqu'ils habitent ces résidences depuis plusieurs années et se sont habitués à ce secteur de la ville. Plusieurs ont également déclaré avoir signé trop vite, sans trop comprendre ce qu'on leur demandait et sans avoir le temps de consulter personne concernant le prix qui devrait être exigé pour la maison. Mais la plus grande partie du malheur provient sans doute du fait que les locataires de ces résidences ont déjà commencé à se vider, même si l'achat des résidences ne se fera pas encore avant un certain temps par la Commission scolaire. Les propriétaires envisagent ces mois à venir comme une période de perte de revenus et s'en attristent. Autre version Pour leur part, les membres de la Commission scolaire ont affirmé qu'aucune option n'a réellement été signée sous pression et que de plus les commissaires se sont basés sur l'évaluation municipale comme base pour calculer les sommes à être offertes, pour chaque résidence, lors de la signature de l'option. En ce qui concerne les locataires qui se voient, les commissaires ont déclaré être attristés, mais ne pouvant rien y faire, puisque les locataires auraient pris "la peur", parce qu'il leur fut clairement expliqué que la Commission scolaire n'achèterait sûrement pas avant l'été et que même après l'achat il leur serait laissé suffisamment de temps pour trouver un autre logement.

Routes carrossables grâce à l'interruption de la circulation lourde dans Frontenac!

LAC-MEGANTIC, (GD) — Même si, au dire de plusieurs, la décision de la Voirie provinciale de fermer les routes de Frontenac à la circulation lourde est venue trop tard, on garde cependant l'espoir que cet ordre d'arrêt empêchera une plus grande détérioration de l'état des chemins au cours des prochaines semaines. On sait que le nom de Frontenac ne figurait pas sur la liste des 52 comtés où la circulation lourde a été interdite à partir d'hier soir. Cependant, un contre-ordre a rétabli la situation. Le froid des derniers jours a redonné une certaine solidité aux routes, mais il est pratiquement impossible de circuler à bien des endroits dans le comté. Hier matin encore, il fallait une solide dose de courage et de témérité pour s'aventurer en direction de St-Ludger et de Milan, les camions ayant creusé des tranchées de plus d'un pied de profondeur et les trous n'ayant pas encore été comblés. On nous a cependant signalé que la Voirie travaillait à rétablir quelque peu la circulation sur les routes principales. Les routes secondaires auront leur tour et l'on espère pallier raisonnablement à la situation. Au cours de la semaine dernière, pas moins d'une dizaine de municipalités ont été temporairement isolées par suite du mauvais état des chemins, une situation que l'on n'avait pas vue depuis bien des années.

La R. S. St-Romuald à la vice-présidence

Me Yves Forest réélu président de l'hôpital La Providence de Magog

4,245 admissions en 1965 à l'hôpital La Providence

MAGOG, (JPL) — La Corporation de l'hôpital La Providence de Magog est heureuse de faire part à la population des nominations des membres du conseil d'administration de l'hôpital pour l'année 1966. Le titre de ces membres a été renouvelé comme par les années passées. Me Yves Forest, député du comté de Stanstead au fédéral, a été réélu au poste de président et la R. S. St-Romuald, supérieure provinciale, a été réélue vice-présidente. Les autres membres sont M. Claude Noël, directeur-général, qui occupe la fonction de secrétaire-trésorier; soeur Ste-Véronique, assistante provinciale; soeur Rachel de Marie, économiste provinciale; Dr Jean-Luc Bergeron, délégué du Bureau médical; soeur Catherine de Jésus, supérieure locale et soeur St-Louis, directrice du nursing. Directeur général M. Claude Noël, contrôleur, a été nommé directeur-général en remplacement de la R. S. Rose-de-Vierbe, récemment nommée au poste de 2e assistante générale à la Maison générale en France. Le nouvel exécutif du bureau médical est formé du Dr Hugues Blouin, président; Dr Vianney Larue, premier vice-président; Dr Raphaël Beaudry, deuxième vice-président. Par ailleurs, le Dr René Frenette, arlogue bien connu à Sherbrooke et dans la région, vient d'être nommé par le Conseil d'administration au poste de directeur médical à temps partiel. Il remplace le Dr Paul Goyer, qui démissionnait en novembre dernier.

Vingt-neuf médecins opèrent à l'hôpital

MAGOG, (JPL) — Le personnel médical de l'hôpital La Providence de Magog se compose de 29 médecins répartis comme suit: 14 membres actifs du bureau médical, un membre associé, 13 membres consultants et un membre visiteur. Parmi les membres actifs, huit médecins en pratique générale, deux en chirurgie générale, un en anesthésie, un en cardiologie, un en médecine interne, un en pédiatrie et un en radiologie. L'hôpital retient aussi pour le bénéfice des patients, les services des consultants suivants: 2 médecins consultants en orthopédie, un en urologie, un en oto-rhino-laryngologie, un en bactériologie, un en dermatologie, un en chirurgie plastique, un en pathologie, un en hématologie, un en pédiatrie, un en cardiologie et un en chirurgie. Nursing Le personnel du nursing est composé des membres suivants: une directrice du nursing, 8 religieuses hospitalières, 36 infirmières licenciées, 27 auxiliaires graduées, 3 gardes-bébés graduées, 55-60 étudiants auxiliaires, 4 aide-infirmiers, un infirmier certifié ainsi que 22 aide-malades.

Acceptation du projet

Le comité provisoire de l'aréna heureux de la décision du conseil

MAGOG, (JPL) — Le comité provisoire de l'aréna, sous la présidence de M. Rosaire Pomerleau, s'est déclaré heureux, au nom de ses 500 membres recrutés au sein de tous les quartiers de la cité de Magog, de féliciter le conseil municipal d'avoir accepté le projet d'aréna proposé par le comité. Représentant plus que jamais la volonté de la masse, et, fort de l'appui généreux de tous ces gens: ouvriers, marchands, industriels, collets blancs, professionnels, curés de paroisses, etc., ce comité dit "provisoire" de l'aréna a travaillé ferme depuis près d'un an et demi à préparer un projet de construction d'un aréna qui saurait à la fois rencontrer les besoins de l'évolution normale des sports tout en étant confortable pour ceux qui fréquenteront cet endroit. Projet acceptable M. Pomerleau a fait remarquer que la structure, tout en étant dépourvue de luxe est agréable à l'oeil et cadre avec son milieu. Cependant, il a souligné que l'un des éléments les plus importants était le coût de construction acceptable. Sur ce, le comité félicite les architectes et ingénieurs Tardif et Castonguay pour la grande collaboration apportée à leur projet. Le comité est particulièrement heureux d'avoir pu réaliser ce travail dans une ambiance de cordialité. On a de plus fait remarquer que tous les membres actifs n'ont jamais flanché à la tâche peu importe le travail, les heures et le déplacement demandé puisque chacun s'est mis au travail avec cœur pour en arriver à ce résultat. Il ne reste qu'une toute dernière étape à franchir pour la réalisation du projet et c'est ce que le comité sollicite du reste de la population en lui demandant d'emboîter le pas avec ses 500 membres et d'accepter à l'unanimité le projet lors de l'assemblée publique qui se tiendra à l'hôtel de ville de 7 heures à neuf heures p.m. le 31 mars, de façon à ce que les travaux débutent le plus tôt possible afin de procéder à l'inauguration de la saison prochaine.

Saison "du tonnerre" des Loisirs de Magog?

MAGOG, (JPL) — Le nouveau pilote-instructeur de l'équipe "Les Loisirs de Magog", M. Maurice Boucher, s'est déclaré très satisfait des résultats qu'il a obtenus avec les joueurs de baseball locaux et il prédit une saison "du tonnerre", en tenant compte de l'enthousiasme des joueurs. Le pilote a également fait part que les pratiques intérieures débuteront dès lundi prochain, le 4 avril. D'autre part, la direction du club félicite MM. Paul Laurendeau et Bill Turcotte de Magog, d'avoir bien voulu accepter les postes de président et vice-président de la Ligue Masawippi. Connaissant leur esprit sportif et le "leadership" qui les anime, il est certain que le circuit connaîtra des jours heureux. La direction des Loisirs de Magog souhaite bonne chance à ces messieurs et leur assure son entière collaboration.